

Montpellier

Notre Ville

N°245
DECEMBRE 2000

JOURNAL D'INFORMATION MUNICIPALE



Un jardin Archéologique



au pied de la muraille de la ville (XIII^e - XVII^e siècles)

Le Corum,
opéra Berlioz,
palais des congrès
(XX^e siècle)

Maison des relations
internationales,
Ancienne
"Maison de Castelnau"
(XIX^e siècle)

Ruines de la Porte
du Pila Saint Gély
(XIV^e/XVI^e siècles)



Station Corum,
ligne n°1
du tramway
(XX^e siècle)

Ruines de la chapelle
de l'hôpital de l'Ordre du Saint Esprit
fondé par Gui de Montpellier.
(XII^e siècle)

Cami Roumieu des pelerins

11 - 15 DÉCEMBRE

L'ONU organise une conférence internationale sur la biosécurité à Montpellier

La première réunion du comité intergouvernemental pour le protocole biosécurité (de Carthagène), se tiendra du 11 au 15 décembre. Le Corum accueillera à cette occasion 800 participants représentant 177 pays

Montpellier, renommée dans le monde entier pour sa recherche agronomique et la qualité de ses scientifiques, soucieuse de son environnement et porteuse d'une volonté de développement durable, a mis en place une commission ad hoc, en juillet 1999, pour conduire un débat serein et constructif sur le dossier des OGM. C'est dans ce contexte que notre ville accueille du 11 au 15 novembre le comité intergouvernemental pour le protocole Biosécurité. Ce protocole Biosécurité, ou protocole de Carthagène, signé en janvier 2000 à Montréal est un accord international qui introduit des règles encadrant le commerce mondial de certains organismes génétiquement modifiés (OGM). Elaboré dans le cadre de la convention sur la diversité biologique, le protocole a pour objectif majeur de protéger l'environnement, et dans une moindre mesure la santé. En attendant que le protocole entre en vigueur, c'est à dire quand 50 États l'auront ratifié, le comité intergouvernemental qui se réunit à Montpellier en décembre a pour tâche d'en préciser les modalités d'application. En marge de ce congrès officiel, Agropolis et Agropolis Muséum organisent des Rencontres. Elles ont pour but de partager avec le grand public des informations scientifiques et de société quant aux enjeux du Protocole de Carthagène : biodiversité, OGM, relations Nord/Sud...

Au programme public

- Ateliers pour adultes d'initiation à l'utilisation de l'ADN pour caractériser des plantes alimentaires, avec l'Ecole de l'ADN de Nîmes
- Animations pour enfants, sous forme d'ateliers de la découverte de la biodiversité à travers un aliment de tous les jours
- Un marché de la biodiversité, le dimanche 17, avec la collaboration de producteurs régionaux
- Quatre tables rondes :

Lundi 11 décembre
Biodiversité - Conservation : rapports Nord/Sud

Mardi 12 décembre
Perturbation des écosystèmes : érosion génétique ; rôle des OGM dans ce processus

Mercredi 13 décembre
Développement durable, enjeux économiques et OGM dans les pays du Sud

Vendredi 15 décembre
Alimentation, santé et OGM dans le monde

Ces conférences ont lieu de 20h30 à 22 h à Agropolis Muséum - 951, avenue Agropolis
Tél. 04 67 04 75 00

Aménagement d'un jardin archéologique au pied du Corum

Les vestiges archéologiques retrouvés faubourg de Nîmes vont être mis en valeur dans le cadre d'un jardin offrant aux promeneurs une émouvante balade dans l'histoire, et créant une superbe entrée de ville



Les fouilles effectuées à l'occasion des travaux de construction de la première ligne de tramway ont mis à jour des vestiges particulièrement précieux : le soubassement de l'église Notre Dame du Saint-Esprit, la porte du Pila Saint-Gély, et le Cami Roumieu. La Ville de Montpellier, en liaison avec le service régional de l'Archéologie et l'association pour les Fouilles Archéologiques Nationales / Méditerranée, a décidé de mettre en valeur ces précieux témoins de notre histoire, en aménageant au pied du Corum, à quelques mètres du site des découvertes, un jardin archéologique où cyprès, palmiers, lauriers roses et vieilles pierres dessineront un harmonieux paysage. Le programme des travaux est prévu en trois temps :

FOUILLES ARCHÉOLOGIQUES : NOVEMBRE 2000 À JANVIER 2001

Préalablement à toute reconstitution, le site de ce jardin, sur une emprise de 200 m², va faire l'objet de fouilles archéologiques. D'après ce que l'on sait de l'histoire de ce faubourg, d'après les observations environnementales et l'iconographie post-médiévale, les archéologues espèrent trouver sur le site essentiellement des restes potiers ou faïenciers : dépotoirs, four, moulin.

RECONSTITUTION DE LA PORTE DU PILA SAINT-GÉLY : PREMIER TRIMESTRE 2001



Depuis la réalisation de la commune clôturée au 13^e siècle, la porte du Pila Saint-Gély, "Pilier de Saint Gilles", constituait une des entrées majeures de Montpellier avec la porte de Lattes située à l'opposé. Les pèlerins se rendant à Saint-Jacques de Compostelle à l'Ouest, et Saint Gilles du Gard, Avignon et Rome à l'Est, franchissaient ce passage. Ce qui a été retrouvé, ce sont les soubassements de l'ouvrage de franchissement de la porte qui, au 16^e siècle, permettait de rentrer dans la ville qui était protégée par des remparts et des fossés. Il semble que ce passage ait connu deux états principaux : un pont-levis, puis une voûte maçonnée. La Ville va donc reconstituer la porte, l'ouvrage de franchissement et une partie du fossé à quelques mètres de sa position historique.

AMÉNAGEMENT PAYSAGER ET RECONSTITUTION DES SOUBASSEMENTS DE LA CHAPELLE DU SAINT-ESPRIT : PREMIER TRIMESTRE 2001



L'enclos hospitalier du Saint-Esprit fondé au 12^e siècle par Gui de Montpellier comprenait une église, un cimetière, des norias à eau et un hôpital. L'établissement accueillait des malades et des mourants de la ville et des alentours, mais aussi des pèlerins qui, se rendant à Saint-Jacques de Compostelle, passaient à Montpellier. Seul le soubassement de l'église a été retrouvé lors des fouilles archéologiques. La ville va reconstituer ce soubassement à quelques mètres de son implantation historique. Elle va reconstruire en "caladons" une partie du Cami Roumieu, chemin des pèlerins, qui permettait d'arriver aux portes de la ville. Ce chemin sera baptisé "Chemin des Potiers" car sur ce site, dès le 15^e ou 16^e siècle, de nombreux artisans potiers exerçaient leur métier. Le jardin lui-même sera alors planté dans un esprit méditerranéen.

23 DÉCEMBRE 2000

Pastorale de Noël



Crèche vivante, avec santons, personnages bibliques, animaux traditionnels, musique, contes, chants, distribution des treize desserts de Noël : la fête de Noël proposée par l'association internationale Saint-Roch, la Ville de Montpellier, en liaison la paroisse des Saints François, du sanctuaire Saint-Roch promet d'être exceptionnelle.

De 14h30 à 16 h, soixante personnages dans la tradition des pastorales de Noël défilent dans les rues de la Loge et Foch, feront halte au Peyrou, et reviendront par le même itinéraire : Marie, Joseph, l'âne, le cortège d'anges, les Rois Mages sur leurs chameaux, la charrette et son cheval, et les santons languedociens : bergers, fileuse, ramoneur, gendarme, puisatier, meunier etc.

Sur la place de la Comédie, au niveau du pavillon de l'Hôtel de Ville, pendant ce temps se succéderont contes, musique et chants de Noël, tandis que le Père Noël accueillera les enfants.

A 16 heures les personnages bibliques prendront place dans la crèche et dès que l'ange viendra y

amener l'enfant Jésus, les participants à la Pastorale, les 75 chanteurs des Chœurs de Lattara, la conteuse Geneviève Martin, le chanteur Hervé Acosta donneront une heure de représentation dans la tradition de Noël.

Et pour clore les festivités, distribution de jus d'orange et des treize desserts de Noël aux enfants.

"Noël : cette fête des enfants, qui est aussi celle de la tendresse et de l'espérance, qui touche toutes les couches sociales de la population, réunissant le plus grand nombre au-delà de tous les clivages, Noël, c'est bien la fête de tous, la fête du cœur. Nous avons voulu offrir aux Montpelliérains, pour ce Noël de l'an 2000 un moment de bonheur simple : d'émerveillement pour les enfants, et d'enfance retrouvée pour les plus grands."

Anne Marie Conte Privat
Présidente de l'association internationale Saint Roch

Protocole d'accord entre la Ville, la CCI et les commerçants pour le programme d'illumination de la ville

Chaque année la Ville développe un programme d'illumination des places et des rues pour les fêtes de fin d'année. Pour le passage de l'an 2000, un lustre particulier est donné à cette opération en liaison avec la Chambre de Commerce et d'Industrie de Montpellier et l'association de commerçants "Les Vitrites de Montpellier". Un protocole d'accord a été signé par les trois partenaires prévoyant une participation de la CCI pour un montant de 150 000 F. Les Vitrites s'engagent quant à elles à participer pour le montant intégral des sommes recueillies auprès des commerçants. Le budget inscrit par la Ville pour décorer les rues et les places (illuminations et sapins de Noël) s'élève à 1 million de francs.

Les principales rues commerçantes de l'Ecusson et des quartiers du centre, les places publiques brilleront de mille feux pour que chacun puisse faire ses courses de fin d'année dans une ambiance de fête.



INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES DES RESSORTISSANTS DE L'UNION EUROPÉENNE

Allemands, Autrichiens, Belges, Danois, Espagnols, Finlandais, Anglais, Grecs, Irlandais, Italiens, Luxembourgeois, Hollandais, Portugais, Suédois, si vous voulez voter lors des prochaines élections municipales et européennes, inscrivez-vous sur les listes électorales avant le 31 décembre 2000

Si vous êtes ressortissant de l'un des quinze États membres de l'Union Européenne*, vous devez vous inscrire sur les listes électorales complémentaires pour pouvoir voter lors des prochaines échéances électorales. Vous pouvez accomplir cette démarche jusqu'à fin décembre, à la mairie du Polygone - service des élections, 1, place Francis Ponge, de 8h30 à 17h30.

LES CONDITIONS :

- avoir 18 ans, ou les avoir avant le 11 mars 2001
- justifier d'un domicile ou d'une résidence à Montpellier
- ne pas être privé du droit de vote dans votre pays
- N'oubliez pas de vous munir d'un document d'identité en cours de validité (titre de séjour) et d'un justificatif de résidence (quittance de loyer, d'électricité, de téléphone...)
- Afin de faciliter vos démarches, le service des élections (Mairie du Polygone) assurera une permanence :
- les samedis 2, 9 et 16 décembre 2000 de 9h à 17h sans interruption
- les samedis 23 et 30 décembre 2000 de 9h à 17 heures sans interruption

Infos : 04 67 34 71 22

*Allemagne, Autriche, Belgique, Danemark, Espagne, Finlande, Grande-Bretagne, Grèce, Irlande, Italie, Luxembourg, Pays-Bas, Portugal, Suède

INSCRIPTION SUR LES LISTES ELECTORALES

- Vous venez d'avoir 18 ans
- Vous venez d'arriver à Montpellier
- Vous avez changé d'adresse sur Montpellier

Vous devez vous inscrire sur la liste électorale avant la fin du mois de décembre pour pouvoir voter pour les prochaines échéances électorales.

Vous pouvez faire cette démarche à la mairie du Polygone - service des élections - 1, place Francis Ponge - de 8h30 à 17h30, ou dans les mairies annexes
Pièces à produire : carte nationale d'identité ou passeport, justificatif de domicile ou de résidence.

Infos : 04 67 34 71 22

ANTIGONE
DE L'ARTISANAT
DU 15 AU 17
DÉCEMBRE

150 artisans vous attendent les 15, 16 et 17 décembre sur les places du Millénaire et du Nombre d'Or pour l'édition de Noël de l'Antigone de l'Artisanat. De 9h à 19h vous pourrez découvrir un vaste choix de créations originales : bijoux, vêtements, décorations, sculptures, verres céramiques... de nombreuses idées cadeaux pour la fête de Noël. Également au rendez-vous, un espace réservé à la gastronomie régionale : produits de la ruche, vin, charcuterie, foie gras, fromages...

GRAND PRIX
DU DISQUE

Macbeth d'Ernest Bloch, dirigé par Friedemann Layer, avec dans le rôle titre Jean-Philippe Laffont, l'un des enregistrements de la nouvelle collection de disques de l'Orchestre National de Montpellier et du Festival de Radio France Montpellier coproduite par les Editions Actes Sud a obtenu le Grand Prix du Disque de l'Académie Charles Cros.

CIMETIÈRE
SAINT-LAZARE
TERRAIN COMMUN
SECTION AT

Les 1^{er} et 2^e rangs de la section AT du cimetière Saint-Lazare dans lesquels les inhumations ont eu lieu du 27 juillet 1994 au 28 avril 1995 seront désaffectés à partir du premier février 2001. Les sépultures de terrain commun n'étant pas susceptibles d'être transformées sur place en concession, il convient de s'adresser au service municipal des affaires funéraires à Grammont pour plus d'informations. (tél. 04 99 52 88 70 ou 74).

EXPOSITION "AU FIL
DE LA TERRE"

Odile Faye et Agnès Berger présentent une exposition de tissage et architecture de la terre, du 11 au 22 décembre, à la Maison pour Tous Fanfonne-Guillierme. Contact : 04 67 04 23 10.

Michel Colucci, une nouvelle Maison pour tous au service des quartiers Bagatelle et Puech d'Argent

Réalisée par la Ville de Montpellier avec le concours du Conseil Général de l'Hérault, la Maison pour tous Michel Colucci ouvre ses portes dans le quartier de Bagatelle.



Situé au cœur d'un superbe parc boisé de 15000 m², l'ancien mas de Bagatelle, rénové et réaménagé, abrite désormais les locaux de la Maison pour tous Michel Colucci. Ce nouvel équipement municipal qui s'adresse en premier lieu aux ha-

bitants et aux associations des quartiers Bagatelle et Puech d'Argent dispose notamment, sur une surface totale de 750 m², d'un grand hall d'accueil conçu pour accueillir également des expositions, d'une grande salle de jeux, de cinq salles d'activités ain-

si que de bureaux pour le secrétariat et la direction de la Maison.

Les travaux de réhabilitation et de réaménagement des locaux, démarrés au mois de février dernier, ont été réalisés avec le souci de préserver l'aspect extérieur du bâtiment, un ancien mas qui possède une valeur de référence historique pour le quartier. Le corps principal du bâtiment, avec ses façades historiques, a été réhabilité, et le bâtiment intermédiaire, entre l'ancienne maison de maître et le chai, a été reconstruit en y intégrant quelques éléments de modernité. Également réhabilitée, la cour principale du domaine a retrouvé un sol minéral avec des pavés, et le kiosque, situé en fond de cour, a été rénové pour pouvoir accueillir des activités d'extérieur.

L'ouverture de la Maison pour tous Michel Colucci fait suite à celles de la Maison pour tous Joseph Ricome (quartier Gély / Figue-roles), totalement restructurée, et de la Maison de quartier Emma Calvé (Hôpitaux-Facultés / Plan des 4 Seigneurs) qui ont toutes les deux ouvert leurs portes à la rentrée. Le début de l'année 2001 verra l'ouverture de deux autres nouvelles structures : la Maison pour tous Paul-Emile Victor pour le quartier Cévennes / Alco en janvier, et la Maison de quartier Frédéric Chopin, en février, dans le quartier des Beaux Arts.

Coût des travaux

5,6 MF (dont 1 MF espaces verts et 0,6 MF maison de gardien)

Financement

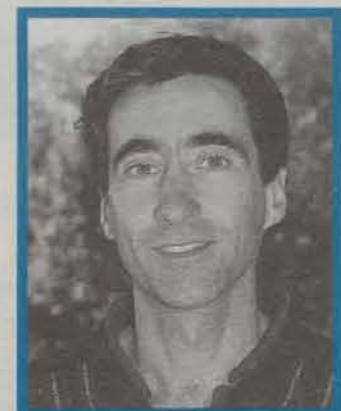
Ville de Montpellier : 5,2 MF (90%)
Conseil Général de l'Hérault : 0,4 MF (10%)

Les activités proposées à la Maison pour tous Michel Colucci

- Percussions africaines et antillaises
- Tae kwon do
- Karaté
- Gymnastique
- Soutien scolaire
- Poterie
- Théâtre
- Ateliers d'écriture
- Aero-kids (gymnastique enfants)
- Culture physique/relaxation
- Gymnastique silhouette
- Danse rock
- Danse enfants
- Atelier vocal d'art lyrique
- Aquarelle
- Modelage
- Création d'instruments/éveil musical
- Point accueil jeunes

Maison pour tous Michel Colucci,
25 rue de Cheng Du, 34070 Montpellier.
Tél. : 04 67 42 52 85.
Régie municipale des Maisons pour tous,
15 place Zeus, BP 9258, 34043 Montpellier
cedex 01. Tél. : 04 67 34 59 38.

3 questions à Luc Blaise, Directeur de la Maison pour tous Michel Colucci



Quelles sont vos priorités pour la Maison pour tous Michel Colucci ?

A Michel Colucci, comme dans les autres Maisons pour tous, la priorité consiste à favoriser la

Justement, des activités spécifiques ont-elles été prévues pour les jeunes ?

Dans la palette des activités proposées par la Maison pour tous, nombreuses sont celles qui s'adressent aux jeunes. A commencer d'ailleurs par le Point accueil jeunes ouvert aux 12-15 ans tous les soirs de la semaine. A noter aussi, le très grand succès du tae kwon do auprès des jeunes.

Avez-vous des projets particuliers ?

Une idée qui me tient à cœur est celle de la Maison du Temps Libre qui a pour but de favoriser des échanges de savoirs, bénévoles et gratuits, au niveau du quartier. C'est dans ce cadre qu'ont déjà été mis en place des ateliers couture et danse de salon. Mais nous ne comptons pas nous arrêter là et la Maison pour tous accueille toutes les propositions de nature à contribuer au dynamisme du quartier.

vie de quartier. C'est ce que nous essayons de faire en soutenant, par exemple, la vie associative, ou en développant l'accès à des activités sportives ou culturelles. D'ailleurs, dans ce quartier, nous avons la chance de ne pas démarrer de zéro puisque les jeunes, notamment, avaient déjà l'habitude de participer aux activités de la Maison pour tous Saint Exupéry.

Halles Jacques Cœur : ouverture à Antigone en décembre 2000

un nouveau pôle de développement pour les commerces et les services de proximité

Fruits et légumes, produits laitiers et fromagers, viande, poisson, volailles, coquillages... Les Halles Jacques Cœur qui seront inaugurées le 15 décembre 2000 abriteront au total 29 boutiques et étals. La gamme des commerces présents couvre l'ensemble des produits frais mais également de l'épicerie, de la restauration rapide, des traiteurs, une cave à vins ainsi que différents services : presse, pressing... On

y trouve aussi des produits dont certains étaient jusqu'alors absents des halles montpelliéraines comme, par exemple, des fromages affinés AOC, des produits importés d'Italie, ou des produits régionaux en provenance du sud-ouest. Construites dans le quartier d'Antigone au croisement de la rue Léon Blum et du boulevard d'Antigone, à proximité immédiate d'une station de la première ligne de tram-

way (station Léon Blum) et d'un terminus de bus (station d'échange bus / tramway), ces nouvelles halles sont signées par les architectes Robert Piteau et Jean-Luc Lauriol. Elles se composent, d'une part, d'un bâtiment de halle fermé, qui regroupe 20 étals et, d'autre part, d'une galerie ouverte qui abrite 9 boutiques sédentaires, le tout représentant une surface de 500 m². Résolument contemporaines, les halles Jacques Cœur se caractérisent notamment par l'utilisation de matériaux qui privilégient la transparence et les effets de lumière : verre, inox, béton clair, métal laqué blanc... Des matériaux qui sont utilisés, notamment, au niveau du rez-de-chaussée, entièrement vitré, mais aussi pour les murs-rideaux en verre doublés d'une résille brise-soleil en aluminium, ou encore pour la charpente à structure métallique avec, selon les parties, une couverture opaque ou vitrée.

La construction des halles Jacques Cœur, rendue indispensable par le développement de la ville à l'Est, avec les quartiers d'Antigone et de Port Marianne, permet d'apporter à une population nouvelle des services identiques à ceux qui sont proposés dans les autres quartiers grâce à un réseau complet de halles et de marchés : halles Castellane (actuellement en travaux) dans l'Ecusson, halles Laissac, halles de la Paillade, marchés dans les quartiers... Elle permet aussi de soutenir l'activité du commerce traditionnel de détail, basé à la fois sur la proximité avec la clientèle et sur l'offre de produits de qualité.

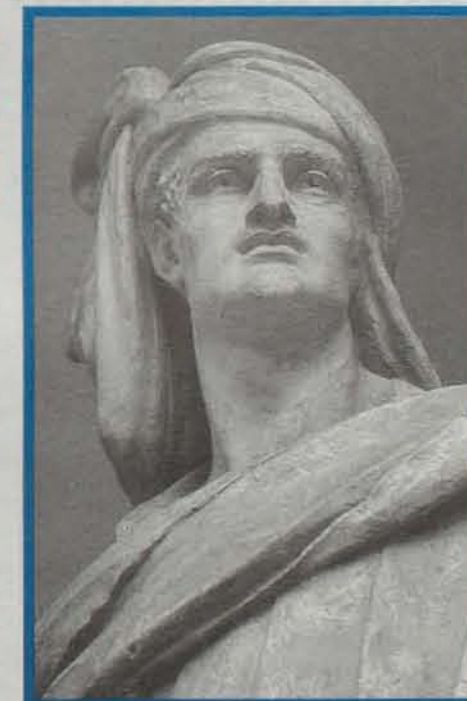


Quand Jacques Cœur faisait de Montpellier le centre du trafic avec le Levant

Homme d'affaires et financier français (né à Bourges vers 1395 et mort à Chio, en Grèce, en 1456), Jacques Cœur a marqué l'histoire de Montpellier où il est arrivé en 1432 avec le dessein de faire de la ville le centre maritime et routier des échanges entre les infidèles et la chrétienté. Créancier et banquier de Charles VII, maître des monnaies, argentier du roi, il donna une exceptionnelle impulsion au négoce et au commerce avec le Levant. Très jaloux pour son immense fortune, il fut arrêté pour malversations mais réussit à s'enfuir de prison au bout de trois ans. A lire, notamment, sur Jacques Cœur, les belles pages que lui consacre Max Allier dans son ouvrage "Les grands jours de Montpellier" (Presses du Languedoc) dont nous reproduisons un bref extrait.

"Durant une dizaine d'années, sous l'impulsion de cet homme, notre ville connut le plus enviable des destins. Grâce à son entregent, Jacques Cœur avait obtenu du pape l'autorisation de trafiquer avec les infidèles, et les rois de France et d'Aragon lui avaient accordé le monopole du commerce avec le Levant. Ses navires assuraient le transport des denrées exotiques en provenance de Rhodes, d'Alexandrie et d'Afrique du Nord. Le poivre, le sucre, le gingembre y tenaient la première place, suivis du coton, des peaux d'agneau noir de Roumanie, des oiseaux de Chypre, des plumes d'autruche. Ces produits, grossis de ceux du terroir, vin, tartre, verdet, huile d'olive, safran, étaient ensuite acheminés à travers l'Auvergne par des voituriers. Ils étaient constitués de montagnards d'Issoire, des Alpes et des Pyrénées. Au bout de vingt-quatre jours de voyage, ils parvenaient aux entrepôts que Jacques Cœur possédait à Tours. De là, une grosse partie était absorbée par Paris, tandis qu'une autre poursuivait jusqu'à Bruges. De Montpellier, d'autres convois de mules répartissaient la marchandise soit vers Lyon et Genève, soit vers la Catalogne."

"Les grands jours de Montpellier", Max Allier, Presses du Languedoc



Robert Piteau
et Jean-Louis
Lauriol,
architectes
des halles
Jacques Cœur

"DES HALLES
MÉDITERRANÉENNES"

"L'architecture des halles Jacques Cœur cherche à exprimer une image où la couleur blanche domine. La couleur blanche est la couleur méditerranéenne par excellence qui caractérise l'ombre et la lumière qui fait le Sud.

Par opposition au marché couvert du XIX^e siècle, elle propose une image "propre" et claire, la couleur étant donnée par les utilisateurs et les produits exposés."

Des halles
facilement
accessibles,
ouvertes
7 jours sur 7

ACCÈS

- Station de tramway Léon Blum.
- Station d'échange bus / tramway.
- Stationnement : parking de surface du boulevard d'Antigone et parking souterrain du Nombre d'Or.

HORAIRES

Les halles Jacques Cœur sont ouvertes 7 jours sur 7, de 7h30 à 20h (sauf dimanche et jours fériés : ouverture de 7h30 à 13h30)

LE N° VERT
EST SUSPENDU
MOMENTANÉMENT

Dans la volonté de respecter strictement la loi qui régit la période avant les élections municipales, la Ville a décidé d'interrompre momentanément le n° vert 0 800 34 07 07, l'appel gratuit pour joindre Montpellier au Quotidien du 30 novembre à la fin mars 2001.

Pour contacter "Montpellier au Quotidien" et demander une intervention rapide des services municipaux, il faut désormais composer le numéro suivant : 04 67 34 74 50 ou adresser un E-mail à l'adresse suivante : mtp.quotidien@ville-montpellier.fr.

SOLIDARITÉ
PHARMACIENS
SANS FRONTIÈRES -
RESTOS DU CŒUR

Au printemps 2000 les responsables des Restos du cœur ont sollicité Pharmaciens sans frontières pour la confection de 28 trousses de premiers soins. Les bénévoles se sont appliqués à réserver les produits nécessaires afin d'équiper les Restos avant leur nouvelle campagne. La collecte des médicaments non utilisés s'avérant insuffisante, les adhérents de Pharmaciens sans frontières n'ont pas hésité à participer personnellement au financement des produits manquants.

Pari gagné : les 28 boîtes à croix vertes ont été livrées le 20 novembre dernier aux Restos du cœur.

CAPITALE
LANGUEDOCIENNE,
COMME L'ON
"THÈME"

L'Office de tourisme de Montpellier propose un nouveau cycle de visites à thèmes de la ville. Au mois de décembre : les hôtels particuliers du Nord (le 5/12) et du Sud de l'Escusson (le 12/12), les places - de la Comédie au Lez - (le 12/12) et le Montpellier du XXI^e siècle (le 28/12). Parallèlement, les mercredis et samedis, poursuite des visites guidées du centre historique qui permettent d'accéder à des sites ordinairement fermés au public. Visites à thème : 50 F (tarif réduit à 40 F) et visites du centre historique : 39 F (tarif réduit à 34 F). Renseignements et réservations au 04 67 60 60 60.

Eviter le bruit aide
à mieux vivre ensemble

Le bruit est un fléau sournois, il n'affecte pas seulement l'oreille, il perturbe aussi l'ensemble de l'organisme. Sans vouloir réduire ses voisins au silence, certaines précautions peuvent être prises pour mieux vivre au quotidien. Conseils de Gilbert Castano, président du Comité anti-bruit héraultais.

Quels sont les bruits
qui constituent une
infraction ?

Ce sont les bruits inutiles ou agressifs de la vie quotidienne qui portent atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé.

Ces bruits constituent une infraction dès qu'ils deviennent gênants, surtout s'ils durent longtemps, sont très forts ou se répètent fréquemment. L'appréciation de l'infraction prend en compte la répétition et la persistance du bruit malgré les doléances des voisins ou la violation de la législation en vigueur. Qu'il en soit, ne laissez jamais s'installer une situation, agissez vite et ce quelle que soit l'heure à laquelle le bruit survient : le tapage diurne est tout autant répréhensible que le tapage nocturne et l'auteur du bruit en cause peut être passible d'une amende de 3000 francs, pouvant atteindre 5000 francs en cas de récidive... Chaque année, plus

de 100 000 plaintes sont déposées pour nuisances sonores.

Que faire quand les troubles de voisinage deviennent insupportables ?

La première démarche est de rencontrer et de discuter directement - et courtoisement - avec son voisin, pour l'informer de la gêne qu'il occasionne. Il faut toujours jouer la carte du règlement amiable en choisissant de préférence une période calme. Vos propos ne devront jamais sous-entendre la moindre menace qui pourrait compromettre toute possibilité de dialogue. Avoir toujours à l'esprit que chacun peut être bruyant sans en avoir jamais pris conscience... Passé le stade du premier contact, si vous ne souhaitez pas vous engager dans une voie pénale, vous pouvez agir par médiation directe. Il vous suffit d'informer un tiers non impliqué dans l'affaire : syndic, gérant, gardien d'immeuble ou associations spécialisées, parmi lesquelles les associations antibruit qui peuvent vous conseiller, appuyer vos demandes et vous informer sur vos droits. C'est une solution de proximité qui

s'inspire de la médiation pénale. Elle a pour but de concilier les parties en évitant un procès et en rétablissant de bonnes relations de voisinage.

Et si les bruits persistent ?

Le service communal d'hygiène et de santé, un service mis en place par la Ville peut aussi être contacté. Ses techniciens assermentés sont habilités à mesurer l'intensité de la nuisance sonore au moyen d'un sonomètre. En cas d'infraction constatée, le contrevenant reçoit un courrier enjoignant de cesser le trouble de voisinage, suivi, le cas échéant d'une mise en demeure pouvant déboucher sur un procès-verbal transmis au procureur de la République. Cependant, en cas de tapage nocturne, de 22 heures à 6 heures du matin, il vaut mieux s'adresser directement au Commissariat de Police nationale.



Les adresses utiles

- Service communal hygiène et santé
Mairie de Montpellier
1, Place Francis-Ponge
Tél : 04 67 34 73 41
- Maison de l'environnement
16, rue Ferdinand-Fabre
Tél : 04 67 79 72 01
- Commissariat de Police
Tél : 17 (appel gratuit)
- Comité national anti-bruits (CNAB)
délégation départementale de l'Hérault
328 B rue Georges-Brassens,
566 Croix d'Argent
Tél : 04 67 47 56 43

Le voisin idéal

- Il évite le bruit tout le temps, et pas seulement après 22h.
- Il sait que les travaux bruyants de bricolage ou de jardinage sont tolérés à certaines heures de la journée : en semaine : de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30, les samedis : de 9h à 12h et de 15h à 19h, les dimanches et jours fériés : de 10h à 12h.
- Il empêche les enfants de jouer aux billes, de sauter ou de courir dans l'appartement et il évite de claquer les portes, de crier ou de descendre les escaliers quatre à quatre.
- Il préfère les appareils électroménagers silencieux et les matériaux les moins bruyants pour les robinetteries et les revêtements de sols.
- Il atténue les bruits des sons, en baissant le volume, en écartant les baffles du mur et en les posant sur les plots anti-vibratile. Il utilise aussi un casque avec son équipement audiovisuel et si besoin est, un piano numérique ou une sourdine électronique.
- Il place des tapis sous les meubles fréquemment déplacés et troque ses chaussures munies de talons contre des chaussures.
- Il ne laisse pas son chien seul dans le jardin ou sur le balcon, afin qu'il n'aboie pas de manière intensive.
- Il sait que les alarmes sonores doivent s'interrompre au bout de 30 secondes et ne fait pas, quelle que soit l'heure, ronfler bruyamment le moteur de sa voiture, de sa moto ou de sa mobylette...

Vrai ou faux

Il ne faut pas faire de bruit après 22 heures ? Faux, l'obligation de ne pas importuner ses voisins est valable 24 heures sur 24. En revanche, tout bruit anormalement élevé entre 22 heures et 7 heures du matin est considéré comme tapage nocturne. Seule la police ou la gendarmerie est habilitée à le constater.

La traque aux décibels

Le son est une vibration de l'air. Il se définit par sa fréquence, c'est à dire un nombre de vibrations par seconde. Plus la fréquence est élevée, plus le son est aigu. C'est en décibels (dB), du nom de Graham Bell, l'inventeur du téléphone que l'on mesure le niveau sonore. Le son devient bruit quand il est gênant, désagréable et indésirable. L'oreille distingue des sons variant de 0 dB (seuil d'audibilité) à 120 dB (seuil de la douleur) : le maximum toléré dans les lieux musicaux est de 105 dB et au-delà de 85 dB, sur les lieux de travail, la législation impose l'équipement de protection individuelle contre le bruit (bouchon, casque...). Chez soi, le niveau sonore normal varie entre 30 et 40 dB. A dose modérée, le bruit est indispensable, sachant qu'à contrario le silence total peut rendre fou.

DOULEUREUX		NIVEAU SONORE EN DÉCIBELS (A)	
Fusée Ariane au décollage	180	A chaque niveau sonore correspond une durée maximale journalière d'exposition tolérable. Vous pouvez ainsi supporter :	
DANGEREUX		120	
Passage d'une Formule 1	115		
Réacteur d'avion	110		durant 1,5 min
Concert - Discothèque	105		durant 5 min
FATIGANT		100	
Marteau-piqueur	95		durant 15 min
Moto sans silencieux à 2m	90		durant 48 min
Restaurant scolaire	90		durant 2h32 min
Alarme de voiture	85		
Tondeuse à gazon	80		durant 8h
GÉNANT		75	
Aboiement d'un chien	70		
Automobile	65		
Gros ronfleur	60		
Rue animée - Salle de classe	55		
Conservation normale	50		
REPOSANT		45	
Bureau calme	40		
Séjour calme	35		
Chambre à coucher silencieuse	30		
	25		
Séjour calme	20		

Vrai ou faux

Il ne faut pas faire de bruit après 22 heures ? Faux : l'obligation de ne pas importuner ses voisins est valable 24 heures sur 24. En revanche, tout bruit anormalement élevé entre 22 heures et 7 heures du matin est considéré comme tapage nocturne. Seule la police ou la gendarmerie est habilitée à le constater.

DEMETER

Tous les jours, faites un geste pour l'environnement : triez vos déchets !

Mais non, le tri sélectif, ce n'est pas compliqué. Utiliser deux poubelles, ça devient très vite une habitude. C'est une démarche écologique qui permet d'agir concrètement et favorablement sur notre environnement et notre cadre de vie. Cela devrait bientôt permettre de recycler plus de 50% de nos 96 000 tonnes de déchets montpelliérains... Faites vite ce geste vert et vous verrez : vous serez vite emballés !

"En France, chaque famille rejette une tonne de déchets par an. Cela représente un kg de déchets par jour et par personne. C'est deux fois plus qu'il y a 20 ans. Il est vraiment urgent de réagir". Pour Béatrice, Johan, Fabrice, Valérie, David, Sophie et Sébastien, les sept messagers du tri engagés par le District pour porter la bonne parole du tri sélectif, leur mission est claire : il faut tout faire pour protéger notre environnement et lutter contre le gaspillage. "Actuellement, seulement 5 % de nos déchets sont recyclés, c'est vraiment trop peu... Chacun doit prendre conscience de l'importance du tri sélectif". Depuis le début de l'année 1999, tous les jours, les messagers du tri vont, de porte en porte, à la rencontre des habitants pour expliquer, aider et répondre aux questions. Ce sont eux qui vous rendront visite lors de la généralisation du tri dans votre quartier.

VERT, JE TRIE...
BLEU, JE NE TRIE PAS !

Rien de difficile en soi dans le tri : "Il suffit de jeter dans la poubelle verte, les bouteilles en plastique, ainsi que les cartons et les boîtes de conserve et, de mettre tout le reste dans la bleue !". Par équipe de deux, vêtus d'un blouson vert bouteille, guide du tri des déchets à la main, les messagers du tri donnent des explications personnalisées aux usagers et les aident à faire le bon choix. Ce dialogue direct vise à recueillir les réflexions et interrogations des Montpelliérains et permet d'ajuster et de parfaire le système mis en place. Ces campagnes de sensibilisation et visites des messagers du tri ont débuté au mois de février 1999. Elles ont, dans un premier temps, concerné uniquement les Montpelliérains habitant en pavillon qui ont été équipés en 1994. En octobre 1999, la ville a entrepris d'équiper tous les immeubles collectifs en conteneurs

verts. Depuis, chaque jour, plus de 50 nouveaux foyers sont visités par les messagers du tri. Objectif : faire en sorte que dans un avenir proche, plus de 50 % de nos déchets soient recyclés, contre 5 % actuellement...

LES QUARTIERS SE METTENT AU VERT

Les quartiers ont été équipés en trois phases. Dès la mi-octobre, les bacs verts ont été livrés dans les immeubles des quartiers périphériques : Hauts de Massane, La Paillade, Alco, Celleneuve, La Martelle, Pas du Loup, Croix d'Argent, Lemasson, Saint-Martin, Près d'Arène, Aiguerelles, Port Marianne, Millénaire et la Pompi-gnane. A la mi novembre, les quartiers des faubourgs ont suivis : Plan des 4 Seigneurs, Hôpitaux-Facultés, Aiguelongue, Chamber-te et Estanove. A partir du 15 décembre, la zone du centre ville : Boutonnet, les Beaux-Arts, les Aubes, Antigone, Gares, Gambetta, Figuerolles, les Arceaux, sera progressivement équipée, la mise à disposition des conteneurs devant s'accompagner en même temps, de dispositions favorisant leur intégration afin d'éviter de gêner la circulation des piétons sur les trottoirs. Bientôt, 50 000 nouveaux foyers équipés en bacs verts pourront participer au recyclage. Ils s'ajoutent aux 41 000 autres logeant en pavillon. Dix pour cent de la population du centre ville ne sera cependant pas équipée dans l'immédiat, en raison de l'étroitesse des rues ne permettant pas aux camions de collecte de circuler. Des solutions techniques appropriées sont actuellement recherchées. Elles devraient rapidement permettre cette desserte qui donnera à 100 % des Montpelliérains la possibilité de trier quotidiennement leurs emballages ménagers.

Qu'y a-t-il
dans nos poubelles ordinaires ?

Les emballages ménagers
représentent 50 %
du volume de nos poubelles :

• emballages en papier/carton : 14 %

• emballages en verre : 7 %

• emballages en plastique : 26 %

• emballages métalliques : 4 %

Autres emballages :

• journaux, prospectus : 9 %

• déchets putrescibles : 16 %

• divers : 24 %



Le b.a ba du tri malin

La collecte en questions

Pourquoi trier les emballages ménagers ?

Lors d'une collecte traditionnelle, tous les déchets ménagers sont mélangés, ils partent ensuite vers des décharges et des usines d'incinération. Grâce au tri, les emballages recyclables sont séparés des autres déchets. Trier est une nécessité, mais pas une obligation. Néanmoins, trier permet de lutter contre le gaspillage, permet de protéger notre environnement, de lutter contre la pollution et de préserver les ressources naturelles. Il permet en outre de créer des emplois. C'est un geste simple qui est maintenant devenu une habitude pour un français sur deux.

Que deviennent les déchets que j'ai triés ?

Ils sont acheminés vers le centre de tri Demeter où des trieurs professionnels les séparent le plus finement, matériau par matériau. Il sont ensuite conditionnés sous forme de balles et transportés jusqu'aux industriels recycleurs. A ce stade seulement, commence le recyclage. Actuellement plus de la moitié des bouteilles que nous utilisons sont fabriquées avec du verre recyclé.

Pourquoi ne recycle-t-on pas les bouteilles d'huile et les sacs en plastique ?

On ne sait pas encore recycler les bouteilles qui ont contenu des corps gras. Quant aux sacs, ils sont fabriqués avec des plastiques trop fins pour être recyclés et ne permettent pas dans l'immédiat d'être transformés.

Faut-il laver les emballages à recycler ?

Non, il suffit de bien les vider. Dans le cas contraire, cela pourrait poser des problèmes d'hygiène. A titre d'exemple, on ne sait pas encore recycler les papiers salis.

Où se débarrasser des encombrants ?

Pour vous débarrasser rapidement de votre cuisinière, de votre matelas, de tout déchet volumineux tels que les gravats, les métaux mais également, les huiles de vidange, batteries, piles électrique, verres, cartons, papiers et plastiques, il n'est pas nécessaire de le faire clandestinement et nuitamment dans un endroit isolé : un seul coup de téléphone suffit au 04 99 52 86 87 pour vous en débarrasser. A moins que vous ne préfériez les transporter vous-même dans un des quatre points de propreté de la Ville (cf. liste page 9).

Et les déchets verts ?

N'encombrez pas votre poubelle avec les tailles de haies, résidus de délagage ou feuilles mortes... vous avez la possibilité de les porter dans un point propreté ou au centre de compostage à Grammont, une installation d'un hectare qui comporte une plateforme de broyage et de réception des apports, une aire de criblage et de stockage du produit fini et une aire de maturation des andains, où les déchets verts, transformés en compost participent à la gestion écologique des espaces verts de la ville. Tél. : 04 67 20 99 00.

Itinéraire d'un objet recyclé

Avant d'être séparés manuellement, les déchets sont chargés sur un tapis roulant au moyen d'un tractopelle. Ils sont alors pré-triés : la première sélection traite les objets encombrants et les petits objets par le biais d'un crible oscillant. Les produits sont ensuite "détaillés" au moyen d'un aimant qui enlève les boîtes de conserve. Une nouvelle séparation intervient ensuite entre les objets creux et légers (bouteilles en plastique ou boîtes en aluminium) et les objets plats (cartons et papier). Une dernière machine sépare enfin l'aluminium des briques. C'est à ce stade qu'intervient le personnel chargé du tri : il sépare par familles de produits tout ce qui passe sur le tapis roulant : cartons, bouteilles selon leur type de plastique... Ils éliminent enfin tous les déchets non récupérables qui représentent près de 20% de ce qui entre à Demeter. Le reste passe ensuite par les machines à compresser pour terminer en balots de 500 kg. Les paquets sont alors récupérés par les sociétés de recyclage : c'est à ce moment seulement que le recyclage "proprement dit" commence...



Dans la poubelle verte

je jette en vrac mes emballages ménagers... vides, propres, avec ou sans bouchon

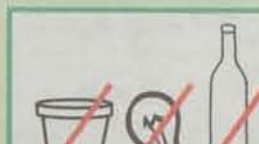
- Les bouteilles en plastique (eau minérale, jus de fruits, lait...)
- Les flacons de produits ménagers
- Les cubitainers sans trace d'huile
- Les boîtes de conserve propres, les barquettes en aluminium, les aérosols sans valve, les bidons avec ou sans bouchon
- Les barils de lessive, les briques en carton
- Les journaux, les magazines et les prospectus



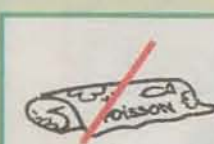
Tout ce qui ne doit pas être jeté dans la poubelle verte



Boîtes de conserve contenant des restes, barquettes sales, couches culottes



Pots de fleurs, vaisselle, faïence, porcelaine, ampoules, verre



Papiers salis ou gras, blister, articles d'hygiène



Flacons de produits portant ces symboles



Bouteilles d'huiles, films et sacs en plastique ou en polystyrène

Un doute ? n'hésitez pas, jetez dans votre poubelle bleue



Les conteneurs verres,

A la disposition de tous, ils reçoivent :

- Les bouteilles, les pots et les bocaux exclusivement en verre, sans bouchon, ni capsule et autres attaches métalliques.



les conteneurs papier,

Ils permettent de collecter les vieux journaux, magazines, prospectus, cahiers et cartons pliés.

Le tri, il en fait des tonnes !

- 1 tonne de verre recyclé permet d'économiser 100 kg de fuel.
- 1 tonne de plastique recyclé permet d'économiser plus d'1 tonne de pétrole.
- 1 tonne d'acier permet d'économiser 1,5 tonne de minerai et 400 kg de coke.
- 600 000 tonnes de bois et une proportion considérable d'eau sont économisés grâce au recyclage du papier carton.

Vrai ou faux

Faut-il impérativement retirer les bouchons des bouteilles en plastique ? Non, cela n'est plus nécessaire maintenant, depuis que le centre de tri de Demeter est équipé d'une machine qui perce les bouteilles au moment du tri. Qu'on se le dise !

Automobile, pull, bouteille... C'est incroyable ce qu'on peut tirer d'une poubelle !

Avec 27 bouteilles on fabrique un pull polaire, les briques alimentaires se font nappes, serviettes en papier, voire même du papier-cadeau. L'aluminium est utilisé pour fabriquer des carters de moteur (voitures, tondeuses, perceuses...), des montants d'étagères, des radiateurs, les emballages en plastique servent à fabriquer des revêtements de sols, des tuyaux ou même des vêtements. L'acier, quant à lui, est recyclable indéfiniment...

Les prochaines visites des messagers du tri

- lundi 5/12 : résidences Cézanne / Douanes,
- mardi 6/12 : résidences Arc en ciel / Amphithéâtre 3,
- mercredi 7/12 : immeubles 22 rue de Verdun/rue Mathieu Laurens / 9 et 36 av. de Palavas 22 bis rue Aiguerelles et résidences

- Aiguerelles / Mathieu-Laurens,
- jeudi 8 et vendredi 9/12 : immeubles 12 rue Figuier / 20, rue Frédéric-Bazille et résidences Le Melgueil / Hélène,
- lundi 11 / 12 : résidences Marc-Aurèle / Amphithéâtre 2 / Marianne,
- du mardi 12/12 au vendredi 15/12 : résidences Saint-Martin (rues Grau / J. Vachet / G. Bizet, Chércheil / F. Fabie / Catalpa / av. Près d'Arène,
- du lundi 18/12 au mercredi 20/12 : résidences Saint-Martin (avenue Près d'Arène) et immeuble 7, rue Grau,
- jeudi 21 / 12 : immeuble rue de Centray-rargues et résidence Parc Saint Hilaire,
- vendredi 22/12 et lundi 25/12 : résidences Floriales / Le Lucullus / Améthystes / Perruque / Attiques / le Zéphir et immeubles 38, imp. Zinnias / Bd Vieussens / 63 av. de Palavas,
- mardi 26 / 12 : résidences Bel horizon / Jardins St-Martin / Frasuric / Muriers / Vigne de l'Arme,
- mercredi 27/12 et jeudi 28/12 : résidences Saint-Germain / Les prés d'Hermès / Mas de la Sorre / Aubignes / Lauriers,
- vendredi 11 / 12 : résidences Jardin Berthelot / Elysée / Sardou / Enclos de Sophoras / Immeubles 1 bis bd Berthelot / 10 allée des Sophoras.



Demeter... mais qu'ès aco ?

Demeter, c'est un programme de gestion des déchets de la ville de Montpellier et des quatorze autres communes du District. Il permet le recyclage du contenu des poubelles et aussi, la diminution du volume des déchets mis en décharge. C'est une réponse aux problèmes de pollution et de respect de l'environnement.

Le programme Demeter porte sur le tri sélectif des déchets urbains après collecte en porte à porte, mais il concerne aussi le compostage des déchets verts, les apports en verre et en papier déposés dans les "point vert", le ramassage des encombrants dans les quatre déchetteries et dans les bennes. S'y ajoute la collecte des déchets toxiques ménagers et la récupération des gaz destructeurs de la couche d'ozone.

Demeter en chiffres

Les poubelles vertes, c'est 8 000 tonnes de déchets, dont :

- 4 400 tonnes de papier
- 843 tonnes de carton
- 350 tonnes de plastiques
- 229 tonnes de métaux ferreux et non ferreux
- Les points propreté, c'est 33 000 tonnes de matériaux recyclables recueillis
- Les colonnes papier, c'est 1591 tonnes de papier collectés
- Les colonnes verre, c'est 3250 tonnes de verre collectés

Exposition Demeter dans les Maisons pour Tous

Une exposition sur le tri sélectif tourne actuellement dans les quartiers.

- du 4 au 8 décembre à la MPT François-Villon
- du 11 au 15 décembre à la MPT Saint-Exupéry
- du 18 au 22 décembre à la MPT l'Escoutaire
- du 8 au 12 janvier à la MPT Voltaire

Les quatre points de propreté de la ville

Ils permettent de se débarrasser gratuitement de certains déchets et matériaux encombrants dans l'enceinte d'aires spécialement aménagées. Leur atout ? Ils permettent d'éliminer les déchets sauvages...

- La Paillade : Espace Mosson, tél. : 04 67 03 22 22

- Près d'Arènes : Boulevard Fabre de Morlhon, tél. : 04 67 58 18 38

- Hôpitaux-Facultés : Avenue du Val de Montferrand, tél. : 04 67 41 37 17

- Les Cévennes : Allée de la Martelle, tél. : 04 67 47 10 20

Concours : "l'art de transformer les poubelles en jouets"

Ce concours a été lancé pendant la 11^e Quinzaine des Tiers Monde dont le thème était cette année : "Environnement et mondialisation". Il a trouvé son inspiration dans l'exposition "L'Or et l'Art de nos poubelles" et s'adresse aux enfants de 5 à 12 ans des écoles maternelles et élémentaires, ainsi qu'à ceux des centres de loisirs de Montpellier et de sa région. Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 31 janvier 2000. La remise des prix aura lieu au cours des journées de l'environnement de l'an 2001 pendant lesquelles tous les jouets réalisés seront exposés.

Renseignements et inscriptions au CDTM (Centre de documentation du Tiers Monde), 27 Boulevard Louis-Blanc. Tél. : 04 67 72 12 03.

L'Or et l'Art de nos poubelles

Cette exposition itinérante d'objets recyclés fabriqués par des artisans du Tiers Monde, a été réalisée par l'association Les Recyclades et a séjourné à la Maison de l'Environnement jusqu'au début du mois de décembre. Tous les jouets ont été fabriqués à partir de matériaux de récupération (voitures en canettes, vélos en fil de fer, bateau en boîte de conserve). Un aperçu étonnant de ce qui peut être tiré de nos poubelles. Un exemple à suivre !



Petite histoire de la propreté

Au Moyen-Âge, tous les déchets étaient jetés dans les rues... Un manque d'hygiène qui eut des conséquences dramatiques : au milieu du XVII^e siècle, la peste noire emporta plusieurs millions de personnes. Le premier service d'enlèvement des boues fut instauré au début de la Renaissance, mais ce n'est qu'au XIX^e siècle que les recherches de Louis Pasteur sur les maladies d'origine microbienne mirent en évidence la relation entre l'hygiène et la santé. C'est à cette époque que la population pris conscience des bienfaits de la propreté. Cette sensibilisation permit au Préfet de la Seine, Eugène René Poubelle, d'imposer aux parisiens, dès 1884, l'usage d'une boîte métallique (qui prit son nom), destinée à la collecte des ordures ménagères. A cette époque déjà, la collecte sélective est à l'ordre du jour, puisque trois "poubelles" dont l'usage était obligatoire, permettaient de séparer les matières putrescibles, les papiers et chiffons, ainsi que le verre, la faïence et les coquilles d'huîtres !

Êtes-vous écocitoyen ?

La charte de l'écocitoyen, dont voici une adaptation, a été proposée à l'occasion de l'opération "Nettoyage de printemps" organisée par le ministère de l'Environnement et est appelée à se renouveler chaque année, le premier week-end du printemps. Voici ses dix points principaux :

- 1 - On est écocitoyen 365 jours par an.
- 2 - Chaque jour, l'écocitoyen préserve l'environnement grâce à des gestes simples.
- 3 - Il cherche à produire le moins de déchets possibles.
- 4 - Il apprend à trier ses déchets.
- 5 - Il n'oublie pas ses papiers gras derrière lui lorsqu'il se promène, pique-nique ou dans tout autre de ses occupations.
- 6 - L'écocitoyen ne se débarrasse jamais de ses déchets encombrants ou toxiques dans la nature, les terrains vagues ou sur les trottoirs.
- 7 - Il a recours pour ses gravats, ses résidus encombrants à l'une des déchetteries proches de chez lui.
- 8 - L'écocitoyen se renseigne sur tous les moyens mis à sa disposition pour se débarrasser de ses déchets de la façon la moins dommageable pour l'environnement.
- 9 - Il donne l'exemple et fait bénéficier les autres de ses connaissances en leur indiquant la meilleure façon de gérer leurs déchets.



Ordures ménagères : les jours de collecte, quartier par quartier

• **Centre historique :** boulevard Sarraill, boulevard Bonne Nouvelle, boulevard Louis-Blanc, boulevard Pasteur, boulevard Henri IV, boulevard Vialleton, boulevard Ledu-Rollin, boulevard Jeu de Paume, boulevard de l'Observatoire, rue de la République, place A. Gilbert, rue J. Ferry, Rue Sérane, rue de l'Olivier, rue Du Guesclin, rue Baudin, place de la Comédie.

Collecte 7 jours sur 7, même les jours fériés :
- service de base, partir de 20 h,
- tournées additives, de 5h30 à 10h30 et de 13h à 19h30.

• Secteur de la Cavallade :

- rue du Mas rouge, Route de Vauguières, Mas de Brousse, rue de la Méjanelle, avenue Bouchaga Boualem. Collecte les lundis, mercredis et vendredis, à partir de 5h30, sauf dimanches et jours fériés.
- Rue des Cauquillous, rue de la cavallade, rue du Mas du Limousin, rue du Mas Provençal, rue de Mogère. Collecte les mardis, jeudis et samedi, à partir de 5h30, sauf dimanches et jours fériés.

• Dans le reste de la ville :

Collecte 6 jours sur 7, sauf dimanches et jours fériés, à partir de 5h30

Et les déchets recyclables : quand ont lieu les collectes ?

Le relevé des bacs est assuré une fois par semaine, en addition de la collecte des ordures ménagères et par secteur, du mardi au vendredi inclus.

**A 20 heures
tout le monde
descend !**



Les français au Top du Tri

La France est dans le peloton de tête du recyclage européen. Actuellement 37 millions de français convaincus trient leurs déchets, soit un peu plus d'un habitant sur deux. Un petit effort est encore nécessaire cependant, nous ne sommes que numéro deux... de justesse, devant les allemands !



copropriété du Tri-
angle

13. Vente par la ville, à M. et Mme Tournaire, d'une propriété sise rue des Gabares, pour un montant correspondant à l'estimation des services fiscaux.

14. Cession gratuite de terrains appartenant à M. et Mme Devaux, pour la mise à l'alignement de la rue Combe Caudé.

15. Mise à l'alignement de la rue Buffon : cession gratuite copropriété Le Prévert.

16. Convention tripartite entre la ville, la direction régionale des affaires culturelles et l'association pour les fouilles archéologiques nationales, en vue de réaliser des fouilles archéologiques sur l'emplacement de l'îlot Arquebuse où sera réimplantée la porte du Pila Saint Gély. (cf page 2)

17. Lancement d'une nouvelle opération programmée d'amélioration de l'habitat dans l'Ecluse, secteur Cathédrale-Recto-rat : lancement d'un appel d'offres ouvert pour la mission de suivi-animation et demande de subventions à l'état, au département et à la région.

18. Approbation du dossier de consultation des entreprises concernant la construction du planétarium Galilée à Odysseum

19. Demande de subventions pour l'étude de faisabilité d'une opération programmée d'amélioration de l'habitat dans le quartier Boutonnet.

20. Approbation de la modification du plan d'aménagement de zone de la Zac Blaise Pascal.

21. Agrément de candidature pour la construction de logements Zac Port Marianne - Consuls de mer : Urbat

22. Agrément de candidature pour la construction de logements Zac Port Marianne - Consuls de mer : FDI Promotion

23. Agrément de candidature pour la construction de logements Zac Port Marianne - Consuls de mer : Pragma

24. Agrément de candidature pour la construction de logements Zac Port Marianne - Consuls de mer : Bouygues Immobilier.

25. Mise en place d'un détecteur d'obstacles sur les ascenseurs des Echelles de la Ville afin d'assurer la parfaite sécurité

des utilisateurs et notamment des personnes en fauteuil roulant.

26. Désignation des représentants de la ville au comité exécutif de la ligue des villes historiques

27. Résiliation de marchés de travaux pour l'aménagement de l'Agora, Cité européenne de la danse. (entreprises défaillantes : Stefanutti, Déco Plus et Ros).

28. Participation de la ville de Montpellier à la biennale des jeunes créateurs qui aura lieu en février prochain à Sarajevo. Demandes de subvention auprès du district et du ministère des affaires culturelles.

29. Conformément à la convention de coopération culturelle passée entre la ville et le département de l'Hérault, il est décidé que les habitants du département qui viendront à titre individuel à la bibliothèque municipale centrale de Montpellier bénéficieront des mêmes tarifs que ceux de la ville et du district.

30. Adoption d'un règlement définissant les droits et les obligations des usagers de la bibliothèque municipale centrale.

31. Demande de renouvellement de la subvention accordée par l'état, d'un montant de 100 000F, attribuée à la ville dans le cadre des actions menées au sein de l'Espace culture multimédia du réseau des bibliothèques et des médiathèques de la ville.

32. Organisation d'une exposition "La section d'Or, fortune du cubisme" du 15 décembre au 18 mars 2001, au pavillon du musée Fabre.

33. Décision modificative N°3 du budget général de la ville de Montpellier afin de faire face aux conséquences immédiates de la tempête du 19 septembre.

34. Remboursement anticipé d'un emprunt conclu auprès du Crédit Agricole, dans le cadre de la gestion de la dette.

35. Attribution de diverses subventions : association Les Arts Verts (4000F) ; Centre Documentation Tiers Monde (6000F) ; Pôle Européen de Ressources (6000F) ; association de commerçants du marché Castellane (40.336F) ; Football club Montasinos (2000F) ; A.S. Loisirs Croix d'Argent Volley (10.000F) ; association Montpellier Hérault Cyclisme (2000F) ; Compagnie de L'Impudence (3.100F) ; Borbold de Bala (10.000F) ; association des

Majorités de la ville de Montpellier (30.000).

36. Attribution d'une subvention de 200.000F à l'association de défense des sinistrés de Montpellier du 19 septembre.

37. Garantie de la ville de Montpellier à l'ALPAM, pour la rénovation du foyer Beauregard.

38. Garantie de la ville au Centre Communal d'Action Sociale pour la construction de nouveaux locaux place Thermidor et la réalisation de travaux dans les résidences foyer Michel Belorgeot et Montpelliérêt.

39-41. Garantie de la ville à l'Opac pour la réalisation d'une opération 212, avenue de Lodève.

42-43. Garantie de la ville à la Sem pour le réseau de chauffage et de climatisation.

44. Garantie de la ville à la société d'HLM Groupe Arcade.

45-46. Lancement d'un appel d'offres ouvert en vue de l'équipement en feux tricolores.

47. Création d'un poste d'attaché territorial pour la direction de la communication.

48. Modification du tableau des effectifs, notamment dans la cadre de l'ouverture de la bibliothèque municipale centrale.

49. Convention de gestion de sinistres entre la société Gras Savoy SA.

50. Contrat de maintenance des portes automatiques des Halles de la Paillade.

51. Programme d'illumination des rues et des places pour Noël. Protocole entre la Ville, la Chambre de commerce et de l'Industrie et l'association "Les vitrines de Montpellier". (cf page 3)

52. Adoption des tarifs de redevance pour les commerçants forains bénéficiant d'un emplacement attitré sous parasol au marché du Peyrou.

53. Lancement d'un appel d'offres ouvert pour la maintenance des équipements de signalisation tricolore pour les carrefours à feux de la première ligne de tramway.

54. Convention fixant la répartition de la gestion et de l'entretien des ouvrages entre la Ville et le Département au rond-point de la Lyre.

55. Dans le cadre du réaménagement de l'îlot Arquebuse, suppression des voies suivantes : rue de l'Arquebuse, impasse de Sémalen, impasse Jaoul et rue du Prix. La voie pié-

tonne qui va être créée portera le nom d'allée des potiers, en référence aux vestiges des fours des 17^e et 18^e siècles découverts sur le site.

56. Désignation de la société Arbex comme titulaire du marché de fourniture et de pose de glissières de sécurité.

57. Désignation du groupement LRS/Colas pour la fourniture et la pose de plaques de rues et signalisation diverses.

58. Appel d'offres pour les travaux de recalibrage du Rieutord dans le cadre de la création de la Zac Parc 2000.

59. Gestion informatisée des accès dans certains établissements municipaux : versement d'une caution par les utilisateurs.

60. Le conseil municipal donne un avis favorable aux mesures d'ajustements de la carte scolaire après la rentrée : ouverture d'une classe à l'école Heideberg, à l'école Paul Bert, et annulation du blocage de postes à l'école Jean Sibélius.

61. Avenants aux marchés des entreprises qui sont intervenues à la suite des intempéries du 19 septembre.

62. La Ville émet un avis favorable à l'exploitation par IBM d'une installation de "déconstruction" de matériels informatiques sous réserve du renforcement de la surveillance de la qualité des eaux souterraines.

63. Appel d'offres ouvert pour la fourniture de 300 tonnes de foin pour le zoo de Lunaret.

64. Résiliation des marchés APRL Bourgeaud et Guirao retenu pour des travaux d'aménagement de la Maison pour tous Colucci.

65. Diagnostic pour la mise en œuvre du nouveau Plan Local Pluriannuel pour l'Insertion et l'Emploi. (PLPIE 2001-2006). Convention avec le cabinet d'études Optima.

66. Résiliation du marché Ros retenu pour des travaux de carrelage des bureaux annexes de la M.J.

67. Convention avec l'association Scalata Nature Enfants pour assurer les activités "escalade" de Place aux sports.

68. Création d'un poste de directeur territorial chargé de la direction de la restauration collective.

69. Demande de subvention au titre des crédits de rénovation des écoles.

Calendrier des manifestations sportives

9 décembre
Football : M.H.S.C./Ajaccio, 20h, stade de la Mosson/Mondial 98.
Basket-ball : Montpellier/Pailhade Basket/ASVEL, 20h, palais des sports Pierre de Coubertin.

10 décembre
Rugby à XV : Montpellier Rugby Club/Racing C.F., 15h, stade Sabathé.

13 décembre
Handball : M.H.B./P.S.G., 20h30, palais des sports René Bougnol.

16 décembre
Volley-ball : Montpellier Volley/Avignon, 20h30, palais des sports René Bougnol.

23 décembre
Basket-ball : Montpellier Pailhade Basket/Le Mans, 20h, palais des sports Pierre de Coubertin.

6 janvier
Basket-ball : Montpellier Pailhade Basket/Dijon, 20h, palais des sports Pierre de Coubertin.

7 janvier
Rugby à XV : Montpellier Rugby Club/Toulon, 15h, stade Sabathé.
Rugby à XIII : Montpellier XIII/Barcarès, 15h, Grammont.

10 - 14 janvier
Pétanque : Congrès National de la Fédération Française de Pétanque et Jeu Provençal au Corum.

13 janvier
Football : M.H.S.C./Le Mans, 20h, stade de la Mosson/Mondial 98.
Volley-ball : Montpellier Volley/Martigues, 20h30, palais des sports René Bougnol.

"GLISSE URBAINE" : LES RECOMMANDATIONS DE LA CSC

Les très nombreux accidents survenus lors des activités de "glisse urbaine" : rollers, planches à roulettes, trottinette... a amené la CSC (Commission de Sécurité des Consommateurs) à émettre un avis sur le sujet, notamment sur les garanties de sécurité très variables apportées par les équipements de protections commercialisés. Conclusions consultables sur Internet : www.securiteconso.org ou www.cscnet.org.

Barracudas, le baseball de l'élite à l'école

Championnats de France, Coupe d'Europe...

Les Barracudas du Montpellier-Castelnau Baseball évoluent au plus haut niveau depuis plusieurs années. Ils s'attachent aussi maintenant à développer la formation en menant des actions d'initiation auprès des jeunes.



Denis-Didier Rousseau

Champions de France trois années de suite, en 1993, 1994 et 1995, vice-champions en 1996, 1997, 1998 et 2000, présents chaque année en Coupe d'Europe depuis 1993... Les Barracudas du Montpellier-Castelnau Baseball affichent un palmarès qui a tout pour rendre un président heureux. Et Denis-Didier Rousseau, le président des Barracudas, n'est pas du genre à boudier son plaisir : "Je suis un président ravi. Quoi rêver de mieux, en effet, que de voir au terme d'une saison toutes les équipes être couronnées dans leur championnat respectif avec, suprême ravissement, un titre national

avec les cadets, alors que les seniors sont pour leur part champions de France de softball mixte."

Si le maintien dans l'élite est la priorité des Barracudas sur le plan sportif, la formation fait aussi partie, depuis l'année dernière, des axes de travail privilégiés du club. "Le développement du baseball et du softball, à tous les niveaux, fait partie de nos objectifs" précise Denis-Didier Rousseau qui poursuit "notre but n'est pas de recruter de futurs joueurs mais seulement de mieux faire connaître notre sport. C'est la raison pour laquelle nous avons lancé des actions en direction des plus jeunes dans les écoles élémentaires de Castelnau le Lez et de Montpellier." Ces interventions en milieu scolaire ont touché l'année dernière 1500 élèves et le tournoi organisé en fin d'année sur le plateau de Castelnau a réuni plus de 300 enfants. Pour l'année 2000-2001, Denis-Didier Rousseau compte bien accroître encore le nombre d'enfants concernés par ces actions dans les écoles et prévoit d'ores et déjà d'organiser deux tournois de clôture, pour les établissements de Castelnau d'une part et pour ceux de Montpellier d'autre part, une finale devant opposer, à Veyrassi, la meilleure équipe de chaque ville. Par ailleurs, le club continuera également à développer son partenariat avec le MUC Vacances et avec Place aux Sports, permettant ainsi à un nombre toujours plus important de jeunes de s'initier au baseball. Montpellier-Castelnau Baseball, "Les Barracudas du Lez", Domaine de Veyrassi, rue des 4 vents, 34090 Montpellier. Permanences au club house : 14h - 17h du lundi au vendredi. Tél. / fax : 04 67 04 58 58. Email : barracudas@wanadoo.fr. Sur Internet : www.iscm.univ-montp.2.fr/~denis/barracudas.html



Équipe cadet championne de France 2000

DU 23 AU 28 JANVIER 2001

17^e Championnat du Monde de Handball

LES 15 MATCHES PROGRAMMÉS AU PALAIS DES SPORTS RENÉ BOUGNOL

23 janvier
• Egypte/Maroc à 14h30 (hors billetterie).
• Portugal/République Tchèque à 18h30.
• Suède/Islande à 20h30.

24 janvier
• République Tchèque/Egypte à 16h30.
• Islande/Portugal à 18h30.
• Maroc/Suède à 20h30.

25 janvier
• Egypte/Portugal à 16h30.
• Maroc/Islande à 18h30.
• Suède/République Tchèque à 20h30.

27 janvier
• République Tchèque/Maroc à 14h.
• Portugal/Suède à 16h.
• Egypte/Islande à 18h.

28 janvier
• Portugal/Maroc à 14h.
• Islande/République Tchèque à 16h.
• Suède/Egypte à 18h.

Billetterie : 08 25 39 59 79, www.ticketnet.fr, 3615 ticketnet, Fnac, Auchan, Carrefour.

STADE DE GLACE

Vegapolis, tous les frissons de la glisse au cœur d'Odysseum

Vegapolis, la patinoire construite par le District à Odysseum, ouvre ses portes le 17 décembre 2000. Une patinoire d'un genre nouveau qui unit sport et loisirs, performance et détente, répondant ainsi aux attentes de tous : grand public, scolaires et sportifs.

C'est le 17 décembre, au lendemain de la journée portes ouvertes organisée à l'occasion de son inauguration, que les habitants de l'agglomération de Montpellier pourront chausser les patins et s'élaner sur les pistes de Vegapolis. Une patinoire sans équivalent en France, conçue par les architectes Philippe Chaix et Jean-Paul Morel à qui l'on doit notamment les Zénith de Paris et de Montpellier. Patinoire du troisième millénaire, Vegapolis est le fruit d'un concept totalement nouveau qui permet de répondre aux attentes de tous les usagers, du grand public aux sportifs, sans oublier les enfants scolarisés dans les écoles élémentaires du District qui bénéficieront d'horaires réservés pour apprendre à patiner.

Avec ses 1800 m² de glace et ses rangées de gradins modulables (de 1200 à 2400 places selon l'importance et la nature des événements), la piste sportive de classe olympique peut par exemple accueillir des matches de hockey, des démonstrations ou des spectacles de patinage artistique, ainsi que du curling et des courses de kart sur glace. Dotée de tous les équipements nécessaires, elle est également prête pour les entraînements et les compétitions à tous les niveaux : local, régional, national ou international. Tous les clubs et associations affiliés à la Fédération Française des Sports de Glace (FFSG) sont d'ailleurs les bienvenus à Vegapolis où ils trouveront les meilleures conditions pour pratiquer leur sport. De quoi encourager la naissance de jeunes talents dans le secteur

des sports de glisse sur l'agglomération de Montpellier.

La piste ludique - reliée à la piste sportive par un tunnel lumineux - offre pour sa part, sur 1300 m² de glace, un véritable tourbillon d'activités et de sensations : dénivelés, espaces à thèmes, toboggan, rampes de glace, anneaux sinueux, tunnels bordés de néons multicolores, piste de danse... Le tout dans des ambiances exceptionnelles, les parois qui bordent la piste ludique (sur 70 mètres de large et 5 mètres de haut) étant utilisées comme des écrans géants sur lesquels des projecteurs synchronisés déploient de gigantesques décors : New York la nuit avec les Twin Towers, le pont de Brooklyn et la statue de la Liberté, Hawaï avec ses vagues titanesques et ses symphonies d'écume et d'embruns, mais aussi des paysages de haute montagne et des ambiances sahariennes ou marines. Des mises en scène qui peuvent être appuyées par différents effets de sons et de lumières pilotés par un DJ disposant d'une palette d'outils et d'instruments de dernière génération.

Ouverte 365 jours par an, toute la journée et tard dans la nuit, Vegapolis constitue désormais, avec le multiplexe Gaumont Méditerranée, l'un des deux axes majeurs d'Odysseum, complexe de loisirs unique qui réunit des activités sportives, ludiques, culturelles et commerciales et où, pour la première fois, des équipements publics (patinoire, planétarium) vont côtoyer des équipements privés : aquarium, bowling, centre de remise en forme...

Vegapolis, une patinoire ludique et sportive unique en France

- 9500 m² de surface totale.
- 3100 m² de glace.
- Une piste sportive de classe olympique de 60m sur 30m.
- Une piste ludique de 1300 m² avec des dénivelés et une piste d'initiation.
- 1200 à 2400 places disponibles en gradins selon les événements.
- 365 jours d'ouverture par an.
- Un bar-restaurant ouvrant sur la piste ludique.

Tarifs

29 F l'entrée pour un adulte (carte 10 entrées : 232 F).

23 F l'entrée pour les moins de 16 ans et les chômeurs de longue durée (carte 10 entrées : 184 F).

13 F la location de patins.

Horaires

Lundi 12h - 14h, 17h - 20h et 21h - 24h.

Mardi 12h - 14h, 17h - 20h et 21h - 24h.

Mercredi 14h30 - 20h et 21h - 2h.

Jeudi 12h - 14h, 17h - 20h.

Vendredi 12h - 14h, 17h - 20h et 21h - 2h.

Samedi 14h30 - 20h et 21h - 2h.

Dimanche 10h - 13h et 14h30 - 20h.

créneau 12h - 14h : hors vacances scolaires uniquement.

créneau 21h - 24h en période de vacances scolaires.

créneau 21h - 24h le lundi : uniquement en période de vacances scolaires.

créneau 10h - 13h et 14h30 - 20h.

créneau 10h - 13h et 14h30 - 20h.

créneau 10h - 13h et 14h30 - 20h.

créneau 10h - 13h et 14h30 - 20h.

créneau 10h - 13h et 14h30 - 20h.

créneau 10h - 13h et 14h30 - 20h.

créneau 10h - 13h et 14h30 - 20h.

créneau 10h - 13h et 14h30 - 20h.

créneau 10h - 13h et 14h30 - 20h.

créneau 10h - 13h et 14h30 - 20h.

créneau 10h - 13h et 14h30 - 20h.

créneau 10h - 13h et 14h30 - 20h.

créneau 10h - 13h et 14h30 - 20h.

créneau 10h - 13h et 14h30 - 20h.

créneau 10h - 13h et 14h30 - 20h.

créneau 10h - 13h et 14h30 - 20h.

créneau 10h - 13h et 14h30 - 20h.

créneau 10h - 13h et 14h30 - 20h.

créneau 10h - 13h et 14h30 - 20h.

créneau 10h - 13h et 14h30 - 20h.

créneau 10h - 13h et 14h30 - 20h.

créneau 10h - 13h et 14h30 - 20h.

créneau 10h - 13h et 14h30 - 20h.

créneau 10h - 13h et 14h30 - 20h.

créneau 10h - 13h et 14h30 - 20h.

créneau 10h - 13h et 14h30 - 20h.

créneau 10h - 13h et 14h30 - 20h.

créneau 10h - 13h et 14h30 - 20h.

créneau 10h - 13h et 14h30 - 20h.

créneau 10h - 13h et 14h30 - 20h.

créneau 10h - 13h et 14h30 - 20h.

créneau 10h - 13h et 14h30 - 20h.

créneau 10h - 13h et 14h30 - 20h.

créneau 10h - 13h et 14h30 - 20h.

créneau 10h - 13h et 14h30 - 20h.

créneau 10h - 13h et 14h30 - 20h.

créneau 10h - 13h et 14h30 - 20h.

créneau 10h - 13h et 14h30 - 20h.

créneau 10h - 13h et 14h30 - 20h.

créneau 10h - 13h et 14h30 - 20h.

créneau 10h - 13h et 14h30 - 20h.

créneau 10h - 13h et 14h30 - 20h.

créneau 10h - 13h et 14h30 - 20h.

créneau 10h - 13h et 14h30 - 20h.

CONTES DE TOUTES LES RUSSIES

Le 16 décembre au salon du Belvédère (Le Corum), à partir de 10 heures, exposition d'objets et d'artisanat russes. A 15h et à 17h deux animations "lecture et bavardage". Journée organisée par l'association Amitiés Russes, 27 bd Louis Blanc.

VACANCES DE NEIGE

Le service Vacances de la Fédération des Œuvres Laïques de l'Hérault organise des séjours en centre de vacances pendant les vacances de Noël et de février 2001 :

• ski alpin à Porte Puymorens, pour les 7/14 ans, du 30 décembre au 4 janvier,

• séjour trappeur à Ancelle, pour les 6/12 ans, du 11 au 17 février,

• séjour neige à Bolquère/Font Romeu, pour les 7/12 ans, du 4 au 10 février,

• séjour ski et surf à Serre Chevalier, pour les 13/17 ans, du 4 au 10 février.

Renseignements et inscriptions : Vacances pour tous F.O.L.H. 40 rue du faubourg Saint-Jaumes, tél. 04 67 04 34 88 / 84.

TÉLÉTHON 2000

Les 8 et 9 décembre prochains, pour le premier Téléthon du millénaire, l'AFM compte sur l'engagement de chacun pour ensemble faire un nouveau "pas de géant", à l'image de celui franchi cette année par la recherche génétique : le premier succès d'une thérapie génique pour des enfants atteints d'une grave maladie génétique et le décryptage de la quasi totalité du génome humain. Vous pouvez effectuer vos dons au : 36.37, un numéro unique en France ; 36.15 code Téléthon sur Minitel ou sur Internet, www.telethon.fr.

agenda

DANSE

Danse à Montpellier
 • *Parole* avec Pascale Houbin et Abbi Patrix Compagnies Non de Nom / du cercle. Les 5, 6, 7 et 8 décembre à 20h45 au Théâtre d'O.
 • *Implication*, Compagnie La camionetta. Création de Fabrice Ramalingom. Les 13, 14 et 15 décembre à 20h30 Studio Bagouet Les Ursulines.
 • *Partie remise*, Compagnies Emmanuel Gri-vet / Yann Lheureux. Le 19 décembre à 21h au Théâtre Jean Vilar.



CONFÉRENCES

Maison de Heidelberg
 • *Funkflug und Blitzableiter*, conférence en langue allemande par Klaus Wille, le 13 décembre à 18h30. Tél. : 04 67 60 48 11.
Institut universitaire euro-méditerranéen Maimonide
 • *Eliahou Ben Elissar*, historien, ambassadeur d'Israël en France : "le sionisme ou Israël-Syrie, un accord pour l'entrée dans le nouveau millénaire ?", le 14 décembre à 20h30, Salle rabalais.
 Contact : 1, rue de la Barralerie. Tél. : 04 67 02 70 11.
Danse à Montpellier
 • *Américains à Paris* : l'improvisation et ses conséquences sur le développement de la danse contemporaine en France. Le 19 décembre à 18h à la médiathèque Federico-Fellini. Entrée libre. Info : Les Ursulines, boulevard Louis-Blanc. Tél. : 04 67 60 06 70.

EXPOSITIONS

Maison de Heidelberg
 • *Albert Ginstete*, peintures récentes, à la Maison de Heidelberg, 4, rue des Trésoriers de la Bourse, du 6 au 22 décembre.
Montpellier Photo Visions
 • *Biennale photographique* : "Terre, ciel, mer", du 21 décembre au 18 février, à l'Hôtel de Varenne, 2 place Pétrarque. Infos : 04 67 60 43 11.
Médiathèque Victor-Hugo
 • *Albero*, association de médiation culturelle, présente trois artistes contemporains : Jérôme Durand, Philippe Plays et Cédric Nougarede, du 5 au 31 décembre.
Musée Fabre
 • *La section d'Or*, "Le cubisme écartelé" 1925, 1920, 1912 - Exposition du 15 décembre au 18 mars 2001.
 Renseignements : 04 67 14 83 00.

CINÉMA

Médiathèque Federico-Fellini
 • *Hommage à Claude Sautet*, du 5 au 8 décembre.
 • *Cinéma fantastique des années trente*, du 12 au 16 décembre.
 • *Moteur ! ou quand le cinéma se prend pour cible*, du 19 au 22 décembre.
 • *Aventure et exotisme en DVD*, du 26 au 29 décembre.
 • *Vidéo des enfants*, les mercredis et samedis de décembre, à 16 h.
 Renseignements : 04 67 34 87 00.
Médiathèque Victor-Hugo
 • *Connaissance du cinéma* : "La vie est belle" de R. Benigni, le 9/12 à 14h30, "L'Atlantide" de G.W. Pabst, le 16/12 à 14h30.
 • *Vidéo des enfants*, les mercredis à 14h30.
 Renseignements : 04 67 27 17 17.
Médiathèque Jean-Jacques-Rousseau
 • *Connaissance du cinéma* : "Matrix", le 9/12 à 14h30, "Godzilla", le 16/12 à 14h30.
 • *Vidéo des enfants*, les mercredis à 14h30.

du 15 au 31 décembre

Bonnard Marquet

Exposition au Musée Fabre

q uatre toiles prestigieuses : La Place Clichy, Le Café du Petit Poucet de Pierre Bonnard, L'Abside de Notre-Dame et Les deux amies d'Albert Marquet viennent d'être nouvellement accrochées au Musée Fabre. Ces chefs-d'œuvre ont fait l'objet d'un prêt exceptionnel, consenti par le Musée de Besançon en contrepartie de La fileuse et Le portrait de Beaudelaire de Courbet prêtés par la Ville. Un échange qui contribue à renouveler l'attrait de l'exposition permanente.
 Ces nouveaux tableaux trouvent un écho dans la collection, les peintres de la réalité poétique - Brianchon, Legueult, Cavaillès, Limouse - exposés à proximité, qui se placèrent clairement dans le sillage de Bonnard dans les années 50. Ces nouveaux accrochages préfigurent aussi les développements du musée à venir, dans lequel une section XX^e siècle, plus étoffée, pourrait illustrer les thèmes de la couleur et de la persistance de la figuration, dans les premières décennies du siècle dernier.



Pierre Bonnard, La Place Clichy, 1912. Huile sur toile, 138 x 203 cm, Musée des Beaux-Arts de Besançon

Visites du mardi au vendredi de 9h30 à 17h30, le samedi et le dimanche de 10h à 17h30, (fermé le lundi)
Musée Fabre : 04 67 14 83 00

24 et 26 décembre, 3 et 4 janvier

14 juillet

Création, en hommage à un siècle d'opérettes françaises



f antaisie en un prologue et deux actes de Franklin le Naour, créée en hommage à un siècle d'opérette française. Direction musicale : Claude Schintzler. Mise en scène : Jérôme Savary. C'est une œuvre lyrique constituée de fragments d'œuvres d'une douzaine des meilleurs compositeurs d'opérette français, d'Offenbach à Van Parys, en passant par Hahn, Varney, Christiné, Planquette, Audran, Messager, Terrasse, Yvain, Heiervé, Le-coq et Donizetti.
 L'histoire ? Un marchand de meubles s'endort auprès de sa femme la veille du 14 juillet et rêve qu'il prend la bastille. Le lendemain matin, la réalité est moins glorieuse, c'est toujours l'ancien régime... matrimonial. Mais l'amour flotte dans l'air à la ronde... Une intrigue qui nous mène des 13 et 14 juillet 1789 au 14 juillet 1935.

Les 24 et 26 décembre, les 3 et 4 janvier à 20 heures, à l'Opéra Comédie.
 Location : 04 67 60 19 99.

10 décembre

Messe de l'an 2000

La rencontre de la danse et du sacré

C 'est la 5^e édition de ce spectacle chorégraphique, créé par le Père Christian Doumairon. Quarante danseurs présenteront des chorégraphies illustrant ce que l'homme peut éprouver dans sa recherche avec Dieu. Plus qu'une célébration, ce spectacle qui reprend les grands moments de la messe, est une rencontre qui permet de réhabiliter le corps, séparé de l'esprit dans la religion incarnée. C'est aussi une communion fraternelle des hommes, une ronde communautaire dans laquelle les lectures et les prières ont été remplacées par des chants et des danses.
 Paradoxalement, cette messe de l'an 2000 est un spectacle œcuménique, porteur d'un message de paix et d'espoir, auxquels participent les Black and White Gospel Singers, l'école de danse indienne de Flora Devi, le groupe folklorique Madagasc'Art, les amis du chant Berbère de Kabylie, aux côtés de Nathalie Nicaud, soprano et des chorégraphes Joël Zapera, Minouche Nicolas et Sylvie Clavier.



A la Cathédrale de Montpellier, le dimanche 10 décembre à 17 h.
 Contact - Association Chrétiens et cultures : 04 67 64 14 10



L'entrée du nouveau théâtre

De meilleures conditions d'accueil et de confort pour les spectateurs, une fonctionnalité incomparable pour artistes et techniciens, un regain de lustre apporté au chai : le théâtre des Treize vents est maintenant un espace bien intégré dans son temps. En avant première d'une saison qui s'annonce prestigieuse, trois questions à Jean-Claude Fall, directeur du théâtre.

12 décembre

Le nouveau Théâtre de Grammont entre en scène

p ourquoi un nouveau théâtre ?

Le principe de la restructuration a été décidé par le conseil municipal de Montpellier en 1998, à la suite d'une étude menée par la Direction des Théâtres de Paris. Il a fallu repenser et réaménager la prestigieuse enceinte. Douze mois de travaux ont été nécessaires. Ils se sont articulés autour de quatre axes : l'accueil du public, le confort d'écoute dans la salle, l'amélioration des équipements techniques et aussi, l'identification du lieu comme théâtre. C'est l'architecte Yvan Peytavin qui a été désigné pour réaliser le projet. Une rénovation d'un coût total de 14 millions de francs, qui a été financée par la Ville (7 MF), par l'Etat (4 MF) et le Conseil général de l'Hérault (3 MF). Si à l'intérieur du théâtre tout a changé - nous n'avons gardé que le toit et les murs - nous avons tenu à redonner son lustre d'antan et son identité à l'ancien chai. Nous avons comme priorité de respecter le côté méditerranéen du théâtre dans le domaine de Grammont. L'environnement immédiat a ainsi été conçu pour s'inscrire dans la continuité du paysage végétal qui entoure le théâtre. La terrasse donnant sur la garrigue et sur les vignes a été construite dans cet esprit. Les lettres lumineuses sur la façade extérieure rendent maintenant le théâtre plus repérable.

En quoi le lieu est-il plus accueillant pour les spectateurs ?

L'entrée du public s'effectue maintenant directement du parking par un escalier monumental. On pénètre dans le hall par d'immenses baies vitrées. Nous disposons maintenant d'un vrai lieu d'accueil du public qui manquait cruellement à l'ancien théâtre. Cet espace, qui donne sur un bar spacieux et bien aménagé, est voué aux échanges et aux rencontres : il sera possible d'y proposer des expositions, d'y installer une petite scène pour les lectures et les concerts et, d'accéder au futur théâtre de verdure qui sera aménagé à l'extérieur en été 2001. Dans la salle de spectacle, la relation salle/scène a fait l'objet de toutes les attentions. De 590, le théâtre est passé à 500 places : des fauteuils de velours rouge, particulièrement confortables. La capacité, qui a été réduite, a permis de réagencer l'espace et de rapprocher les spectateurs du dernier rang à 20 mètres du devant de scène. Les allées quant à elles, ont été repous-sées le long des murs et les rangées de fauteuils recentrées pour rendre la salle plus homogène. Maintenant, quel que soit le positionnement du spectateur dans la salle, la visibilité et l'acoustique sont parfaites.

Qu'est-ce qui fait la fonctionnalité du nouveau théâtre ?

La scène a été totalement repensée. Elle possède des dégagements sur les deux côtés - cour et jardin - qui n'obligent plus les acteurs à faire le tour par l'extérieur pour passer d'un côté à l'autre de la scène. Le plus, c'est aussi les dessous de scène qui ont été installés et permettront de réaliser des effets spéciaux. Les cabines techniques sont maintenant placées au fond de la salle, surplombant les gradins et assurant une meilleure perception pour les techniciens du son et des lumières. Une passerelle permet aussi de circuler au-dessus de la scène et de la salle sans avoir à redescendre. Côté machinerie, des locaux techniques ont été créés et 14 perches électriques sont venues compléter les 16 autres existantes. Les artistes n'ont pas été oubliés, ils disposent actuellement de six loges au lieu de quatre et d'une nouvelle salle de répétition qui a été aménagée sous les gradins de béton. Enfin, tout comme le confort acoustique qui découle d'une insonorisation de l'espace, le confort thermique a été particulièrement soigné avec l'installation d'une climatisation.



Jean-Claude Fall

A PARTIR DU 12 DÉCEMBRE

Les Trois Sœurs Anton Tchekhov Théâtre des Treize Vents



Cette saga des trois sœurs d'Anton Tchekhov est une des créations majeures du théâtre du XX^e siècle. C'est une œuvre symbolique qui frappera les trois coups de la réouverture du nouveau Théâtre des Treize Vents et dont Jean-Claude Fall fait l'emblème de la saison : "Il y a cent ans, Tchekhov écrivait Les Trois Sœurs comme une métaphore de ce qui secouait la Russie et le monde. Ce faisant, il faisait aussi une véritable révolution théâtrale. Les Trois Sœurs (...) est une pièce sans héros et sans histoire ou plutôt si, le héros c'est cette maison de laquelle les sœurs sont expulsées et, l'histoire c'est celle qui est en marche, qu'on devine, qui commence, porteuse de tant d'espérances et d'interrogations. Les Trois Sœurs agissent comme un point de repère. A partir d'elles et à l'aune de notre histoire, nous pouvons mesurer le chemin parcouru, nos errances, nos espoirs déçus, notre foi en l'avenir et en l'homme, en ce qui rassemble et ce qui fait rêver."

Du 12 au 22 décembre (relâche le 18 décembre) au Domaine de Grammont.
 Renseignements - Réservations : 04 67 60 05 45.

LES SOIREEES DU RIRE DE DECEMBRE A LAKANAL

Duo chic Duo choc

Crée aux "Blancs Manteaux" à Paris, "coup de cœur" du "Point Virgule", succès public et professionnel au Festival "Off" Avignon 2000, ce "Duo Chic Duo Choc" est à l'évidence un ticket gagnant. Après une tournée nationale et une programmation parisienne, ce tandem montpelliérain sera de retour chez lui en décembre avant de présenter en 2001 leur spectacle dans divers festivals d'humour.

"C'est un vrai point de vue poétique et drôle sur le couple dans une mise en scène à la 'ça cartoon'. Une invitation à l'optimisme même si l'autre a toujours tort".

Spectacle tout public. Les lundis 4, 11, et 18 décembre à 20h45 Les mardis 5, 12, et 19 décembre à 20h45

Théâtre Lakanal 17, rue Ferdinand Fabre 34000 Montpellier Quartier Beaux-arts face à la Maison de l'Environnement

THÉÂTRE

Théâtre Lakanal
 • *Carton plein* de Serge Valletti par la Compagnie L'heure du loup. Mise en scène de Michel Froehly. Du 6 au 17 décembre à 20h45 (relâche le 12 décembre). Tél. : 04 67 02 85 25.
Théâtre Jean Vilar
 • *Boris et les quincaillers* : "La comète, ce soir a mis les voiles..." Concert spectacle, le 7 décembre à 21h.

MUSIQUE

Orchestre National de Montpellier
 • *Dupin (Eventail)*, *Bizet (Symphonie en ut)* et *Tchaïkovski (Concerto n°1 en si bémol mineur pour piano et orchestre opus 23)*. Direction : Friedemann Layer. Piano : Fazl Say. Le 7 décembre à 20h30 à l'Opéra Berlioz - Le Corum.
 • *Philharmonie de chambre* - Ibert (Symphonie marine), Markévitch (Suite d'après Schumann) et Bernstein (Sonate pour clarinette et orchestre). Direction : Pascal Verrot, clarinette : Patrice Maire. Le 17 décembre à 10h45, salle Pasteur - Le Corum.
 • *Dernier concert du millénaire* - Orchestre national de Montpellier : Steiner, Williams, Morricone, delerue, Horner, Petit, Charpentier, Massenet. Direction : Alexandre Myrat. Le 31 décembre, à 12h, Opéra Berlioz.
Opéras de Montpellier
 • *Ensemble Ariana* - Marie-Paule Nounou : Handel, Pignolet de Montclair, Scarlatti, Vivaldi, Tartini. Le 14 décembre à 20h30, salle Molière.
Zénith
 • *Etienne Daho*, le 7 décembre à 20h30.
 • *Gad el Maieh*, le 8 décembre à 20h30.
 • *Musique et danses viennoises*, le 9 décembre à 15h et 20h30.
 • *I Muvrini*, le 10 décembre à 17h.
 • *Les mille et une vies d'Ali Baba*, le 13 décembre 2000.
 • *Pascal Obispo*, le 16 décembre à 20h30.
Jazz Action Montpellier
 • *Jazz club avec le groupe Mano libre*. Le 7 décembre à 21h.
 • *Hutman - Libador Combo* - Concert le 8 décembre à 21h.
 • *Perrejeau Gaucher Phileas band* - concert le 13 décembre à 21h.
 • *Concert des élèves du JAM*, les 14, 15 et 21 décembre à 21h.
 Info : 100, rue Ferdinand de Leppes. Tél. : 04 67 58 30 30.
Gospel Rythm
 Concert de fin d'année de l'Association des étudiants musiciens d'Afrique et Antilles, le 16 décembre, à 20h30 à l'église Don Bosco. Tél. : 04 67 04 51 78
Campus en musique
 Orchestre National de Montpellier : Mendelssohn, Bottesini, Beethoven. Contrebasse : G. Féglé, direction : Laurent Melin. Le 18 décembre, 18h30 à Université des Sciences Montpellier III, le 19 décembre à 18h30 à l'université des Lettres et le 20 décembre à 18h30 à l'IUFM.

**Montpellier vice-championne
d'automne de deuxième division
au terme des matches aller**

Bravo !



L'équipe du Montpellier Hérault Sport Club

1. Vercoutre Rémy
2. Llacer Francis
3. Tchato Bill
4. Silvestre Frank
5. Fugier Pascal
6. Dzodic Nenad
7. Sorlin Olivier
8. Belbey Omar
9. Pataca Rui Carlos Jorge

10. Almeida Paulo Sergio
11. Lefèvre Fabien
12. Ramond Cyril
13. Maoulida Toifilou
14. Barbosa Cédric
15. Rodriguez Michel
16. Riou Rudy
17. Carmona Grégory
18. Doumeng Geoffrey

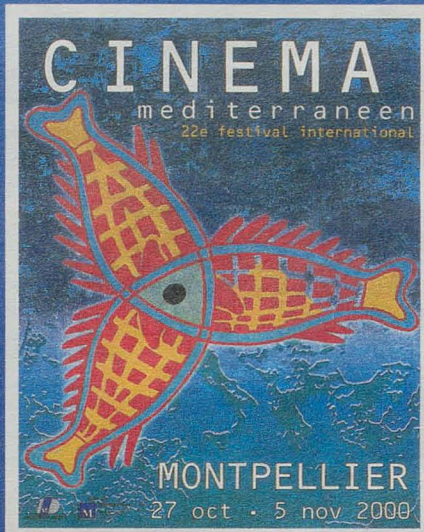
19. Mahouve Marcel
20. Thimothée Didier
21. Moulec Guillaume
23. Madouni Ahmed Reda
24. Loko Patrice
25. Ouedec Nicolas
26. Decroix Eric

Nascimento Ricardo "Rixa"

MONTPELLIER

en Images

Du 27 octobre au 5 novembre, la 22^e édition du Festival International du Cinéma Méditerranéen, qui a enregistré plus de 90 000 entrées, était placée par ses organisateurs sous le signe de l'absence de limites. Un refus des cloisonnements illustré, notamment, par la présence du cinéma des pays du Maghreb et du Proche Orient, par une section "Verdi et le cinéma", mais aussi par une "escale" au Mexique avec une rétrospective consacrée à Arturo Ripstein, des hommages à Bunuel, à Tornatore ou au comédien israélien Moshe Ivgi... Un foisonnement et une richesse qui trouvent leur prolongement dans le palmarès 2000 avec des prix récompensant des films en provenance de tout le pourtour de la Méditerranée.



Les lauréates de la Bourse d'aide au développement



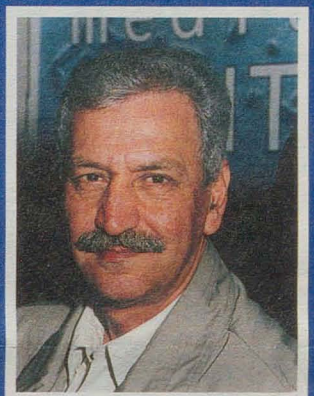
Une salle Pasteur débordant de spectateurs



Tinto Brass



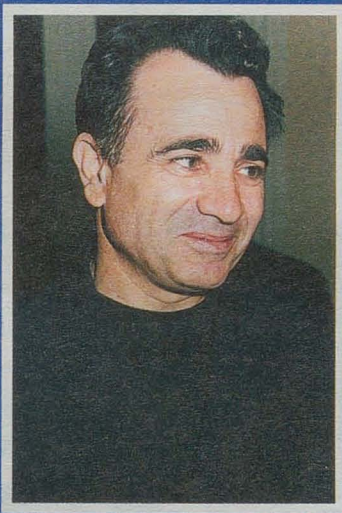
Enrico Lo Verso



Jean Chamoun, réalisateur Libanais



Silvia Pinal



Moshe Ivgi, star du cinéma israélien



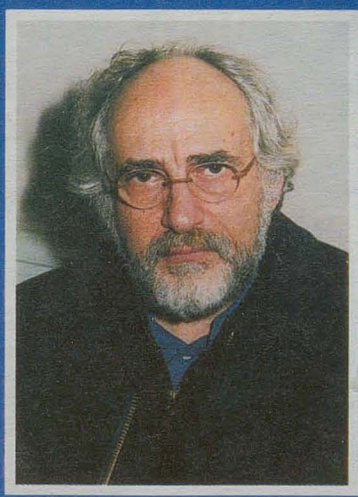
Nuria Prims (Espagne), prix d'interprétation



Edoardo Winspeare, Antigone d'Or pour "Un sang violent", avec Michel Levy et Pierre Pitiot



Paz Alicia Garciadiego



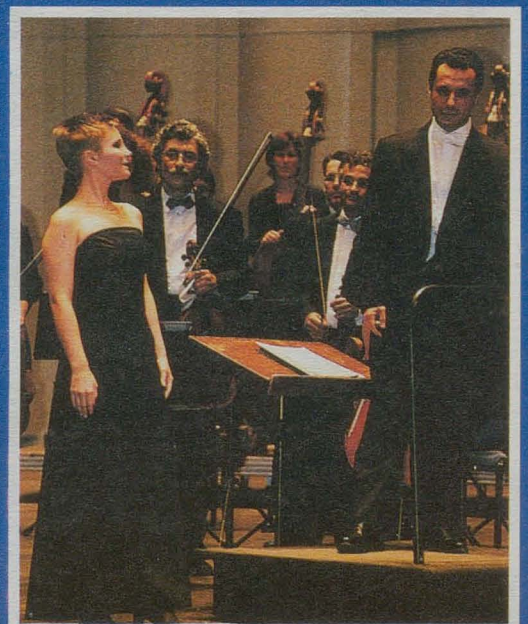
Arturo Ripstein



Igor Sterk, espoir du cinéma slovène



Giuseppe Tornatore



Verdi et le cinéma



19 octobre

Inauguration des locaux aménagés par la Ville dans le quartier de Celleneuve (6, rue Favre de Saint Castor) pour l'association "Les Amis du Tango Argentin" présidée par Gabriel Orfila (à gauche sur notre photo).



27 octobre

70 personnes ont participé à la soirée de clôture de la semaine camargaise "Itinéraire d'une femme en Camargue" organisée par la maison pour tous Fanfonne Guillerme.



28 octobre

A l'initiative de la Maison pour tous George Sand, 400 personnes, enfants et adultes, étaient réunies pour fêter Halloween dans la salle des Aubes et dans le parc Rimbaud autour de contes et de légendes celtes.



20 octobre

200 personnes ont participé à la soirée terroir "Du pic Saint Loup à la mer" organisée à la Maison pour tous Léo Lagrange.



21 octobre

La soirée "Chansons d'humour" animée par la Compagnie Houtch, par le Duo des Iles et par les Z' Sbroufes a réuni plus de 150 participants à la Maison pour tous L'Escoutaire.



28 octobre

Un très nombreux public a profité de la journée portes ouvertes organisée à l'occasion de son inauguration pour découvrir la Bibliothèque Municipale Centrale de Montpellier dont l'ouverture officielle au public a eu lieu le 31 octobre.

Sur 15 000 m², le bâtiment conçu par les architectes Paul Chemetov et Borja Huidobro, rassemble les locaux de la bibliothèque et ceux des archives municipales. Un "temple du savoir" dont le financement (250 MF) a été assuré par la Ville et le District de Montpellier, le Conseil Général de l'Hérault et l'Etat.



4 novembre

Inauguration, dans le quartier de la Chamberte, des travaux d'aménagement réalisés par la Ville avec le concours financier du Conseil Général de l'Hérault sur le terrain Paul Valery, un équipement utilisé notamment par le collège Marcel Pagnol, l'UFOLEP, l'Inter de Montpellier et l'AS Grand M Estanove.



4 novembre

Inauguration des travaux réalisés au Zénith de Montpellier (financement : Ville, Conseil Général, Semfim) dont la nouvelle toile est jaune à l'extérieur et rouge à l'intérieur. Si la salle du Zénith en elle-même n'a pas été modifiée, de nombreuses nouveautés sont apparues dans les loges des artistes, réaménagées, ainsi que dans le hall : portes de séparation entre le hall et la salle, bars habillés de mosaïque, aménagement d'un vestiaire, d'une boutique des concerts, d'une salle de presse...



4 novembre

Inauguration, en présence de représentants des clubs et des associations du quartier, des travaux d'aménagement (financés par la Ville et par le Conseil Général de l'Hérault) réalisés sur le terrain Bernard Giambrone, dans le quartier Lemasson.



10 novembre

La soirée "Châtagnes en contes et en musique" organisée à la Maison pour tous Joseph Ricome a réuni plus de 200 participants.



10 novembre

Visite de Catherine Tasca, Ministre de la culture et de la communication, dans les locaux de la Bibliothèque Municipale Centrale et des Archives de Montpellier, ainsi que sur le chantier du Théâtre de Grammont.



Montpellier au quotidien

décembre 2000 / N°245

Promenade dans les musées de Montpellier

Musée Atger

Une remarquable collection de dessins de maîtres du 15^e au 19^e siècle

Les quelque cinq cent dessins exposés au musée Atger ne représentent qu'une petite moitié de la donation du Montpelliérain Jean-François Xavier Atger (1758-1833) à "la bibliothèque de notre illustre et antique Ecole de Médecine de Montpellier" pour servir au "délassement de l'esprit de cette jeunesse studieuse qui la fréquente habituellement". De son vivant Atger expédia un millier de dessins à la faculté. Sa mort interrompit la donation et le reste de la collection (plus de 2500 dessins) fut mis en vente et dispersé. Ce musée surprend plus d'un visiteur. Qui s'attendrait à trouver dans la maison d'Hippocrate une collection de dessins de maîtres pour la plupart étrangers au domaine médical ?

Tous les genres sont représentés : paysages, motifs décoratifs, scènes d'inspiration religieuse, mythologique ou historique, avec une dominante de portraits, caricatures, académies classiques, croquis d'animaux, qui traduisent l'engouement du collectionneur pour les thèses physiognomistes de Lavater.

La collection ne ressemble à aucune autre. Elle a la variété et les lacunes, mais aussi le charme et l'attrait, de la collection d'un seul homme, amoureux des beaux-arts, avec ses trouvailles, ses coups de cœur.

Les dessins sont présentés dans des armoires vitrines qui permettent de les conserver dans les meilleures conditions possibles.

Après le musée de l'Infanterie que nous avons présenté dans la dernière édition de Montpellier Notre Ville, nous poursuivons notre balade-découverte des autres musées de Montpellier. Chacun connaît en effet le musée Fabre, l'un des plus importants de France, avec en particulier une exceptionnelle collection de peintures des grandes écoles européennes du 16^e au 19^e siècle.

Mais à côté de ce musée phare, il en existe de plus secrets qui recèlent des merveilles, et qui paradoxalement sont souvent plus connus des touristes que des Montpelliérains.

Au programme de ce numéro cinq musées, dont quatre sont installés au cœur de ville (le musée Fougau et le musée du Vieux Montpellier à l'Hôtel Varennes, le musée Atger à la faculté de médecine, le musée Languedocien à l'Hôtel Jacques Cœur), et le cinquième, Agropolis Muséum, dans la zone d'activités et de recherche Agropolis.

Nous présenterons dans un prochain numéro, les musées plus directement liés à l'université : musée de la Pharmacie, musée d'Anatomie, et musée des Moulages.



Charles Natoire - Pont San Rocco à Tivoli

MAÎTRES FRANÇAIS DES 17^e ET 18^e

Une grande part est consacrée aux maîtres français des 17^e et 18^e siècles : Fragonard, Watteau, Oudry, Van Loo, Puget... avec un attachement particulier pour les artistes du sud de la France : les Montpelliérains Sébastien Bourdon et Joseph-Marie Vien, le Toulousain Jean de Troy, le Nîmois Charles-Joseph Natoire, le Gardois Pierre-Hubert Subleyras, le Marseillais Pierre Puget etc.



Jean Honoré Fragonard
Vieillard tenant un bâton



Annibale Carracci
Tête d'enfant

ECOLE ITALIENNE

L'école italienne est représentée par une centaine de dessins : des études de Perin del Vaga, aux sombres lavis de F. Mola, en passant par Caldara de Caravaggio, Le Parmesan, Les Carrache et une extraordinaire série de caricatures de Giambattista Tiepolo, tous les grands maîtres italiens du 16^e au 18^e siècles sont présents.

ECOLE FLAMANDE, HOLLANDAISE ET ALLEMANDE

Les écoles flamande, hollandaise et allemande sont aussi représentées dans la collection Atger avec une cinquantaine de dessins d'une trentaine d'artistes, parmi lesquels on peut relever de grands noms comme Rubens, van Dyck, Breughel de Velours, Jordaens,



Jacob Jordaens
Tête d'homme coiffé



"Parmi les trésors de la collection Atger, ce charmant portrait d'une 'Jeune femme au chapeau enrubanné' présente une particularité : il est l'œuvre d'une femme, Louise Elisabeth Vigée-Lebrun. Cette portraitiste attirée de Marie-Antoinette, contemporaine d'Atger, est une des deux seules artistes femmes dont le Musée possède des œuvres : une rareté qui n'est que le reflet de l'époque, mais qui n'empêche pas d'être séduit par la grâce et la délicatesse sans mièvrerie de ce dessin."

Hélène Lorblanchet
Conservateur du musée Atger

Elisabeth Vigée-Lebrun, Jeune femme au chapeau enrubanné

Musée Atger
2, rue de l'Ecole de Médecine
Ouvert le lundi, mercredi et vendredi
de 13h30 à 17h45
Fermé en août et les jours fériés



Agropolis muséum

Nourritures
et agricultures
du monde



L'ACTUALITÉ DU MUSÉE

• Les "Quatre saisons d'Agropolis", une série d'événements et d'animations marquent l'arrivée des saisons. Pour l'hiver : deux week-end placés sous le thème des Noëls méditerranéens de l'Occident à l'Orient avec au programme, recettes, dégustations, conférences, films, exposition de santons, d'icônes, spectacles et chants de Noël... (2-3 et 9-10 décembre).

• En marge de la première réunion du comité intergouvernemental pour le protocole de Carthage sur la Biosécurité, qui se tiendra au Corum du 11 au 17 décembre prochain, le musée met en place un programme de conférences et d'animations ouvertes à tous publics.

Contact : Catherine Bruguier
Tél. 04 67 04 75 16

Agropolis Muséum

Ouvert tous les jours de 14 à 18 heures

951, avenue Agropolis (à 500 mètres du zoo de Lunaret)
Tramway : station Saint Eloi, puis bus La navette Agropolis
Lavalette - terminus - Entrée 25 francs. Tarif réduit 15€. Gratuit pour les groupes (plus de 15 personnes et moins de 18 ans)



Banquet de l'humanité

Vache folle, veau aux hormones, céréales transgéniques et farines animales... La qualité de notre alimentation est au cœur de l'actualité. Les consommateurs s'inquiètent et s'interrogent.

Jacques Lefort président scientifique d'Agropolis Muséum est de ceux qui pensent que les scientifiques ne doivent pas confisquer le savoir mais, dans la mesure du possible, le partager avec le plus grand nombre : "les gens ont une demande d'information très forte. Je trouve normal qu'ils puissent accéder aux connaissances leur permettant de comprendre et d'exercer un contrôle citoyen". Agropolis muséum, outil de diffusion de la connaissance va dans ce sens. Situé au cœur d'Agropolis, pôle de recherche de Montpellier, c'est à la fois un centre de diffusion de la culture scientifique et technique et un musée de société.

Outre les expositions permanentes Agropolis muséum propose des expositions temporaires, des manifestations culturelles et scientifiques, un "Cyber muséum" où les visiteurs peuvent se connecter à une centaine de serveurs Internet traitant de chaque thème présenté. Il accueille toute l'année des scolaires et des jeunes pour des animations, ateliers d'éveil sensoriel, outils pédagogiques, jeux...

FRESQUE HISTORIQUE

Dès l'entrée, une fresque historique permet de découvrir les faits les plus significatifs de l'évolution de l'agriculture et de l'alimentation des origines de l'homme à nos jours.

AGRICULTEURS ET AGRICULTURES DU MONDE

Une découverte des différents modèles agricoles dans le monde par la rencontre d'agriculteurs et éleveurs, en milieu aride ou humide, de la culture intensive à la culture extensive : soit huit paysans qui parlent de leurs champs et de leurs outils.

PAYSAGES AGRAIRES DU MONDE

Un très beau diaporama sur écran géant pour comprendre comment l'agriculture façonne les paysages des quatre continents : les hommes ont défriché les forêts, entrepris des pâturages avec leurs troupeaux, cultivé des plantes adaptées, aménagé les montagnes et les rivières, irrigué leurs terres...

BANQUET DE L'HUMANITÉ

Présentation artistique et scientifique des différents modèles alimentaires du monde, et de banquets de l'histoire vus par des artistes. Une sculpture monumentale campe huit couples assis autour d'une table, représentant huit pays du monde. Deux personnages, debout, nus, représentent les exclus du banquet. Cette œuvre montre la diversité et l'inégalité alimentaires... "La faim dans le monde reste un combat inachevé".

ALIMENTS, NOURRITURES ET BOISSONS DU MONDE

Cette exposition permanente est en préparation et sera ouverte au public en 2001. Les aliments sont nombreux et différents d'une société à l'autre selon les possibilités agro-écologiques, les savoir-faire

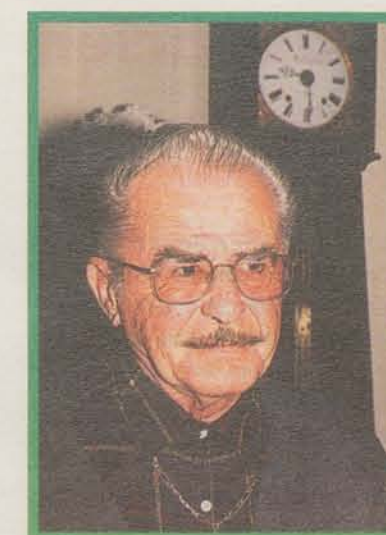
ou les interdits. Ils ont en commun de fournir les nutriments indispensables à la vie. Photos, objets, audiovisuels témoignent de ce sujet inépuisable.

Le Fougau

Arts et traditions populaires

Perché au sommet de l'hôtel de Varennes, dans des locaux mis à la disposition par la Ville, Le Fougau, (le foyer) présente une fascinante collection d'objets qui évoquent la vie au siècle dernier : une robe de grisette, des vêtements brodés, une cage à grillon, une boîte à brique chauffante, une machine à coudre les gants, un serre frein de charrette, un grilloir à café, des ciseaux à tailler la vigne,

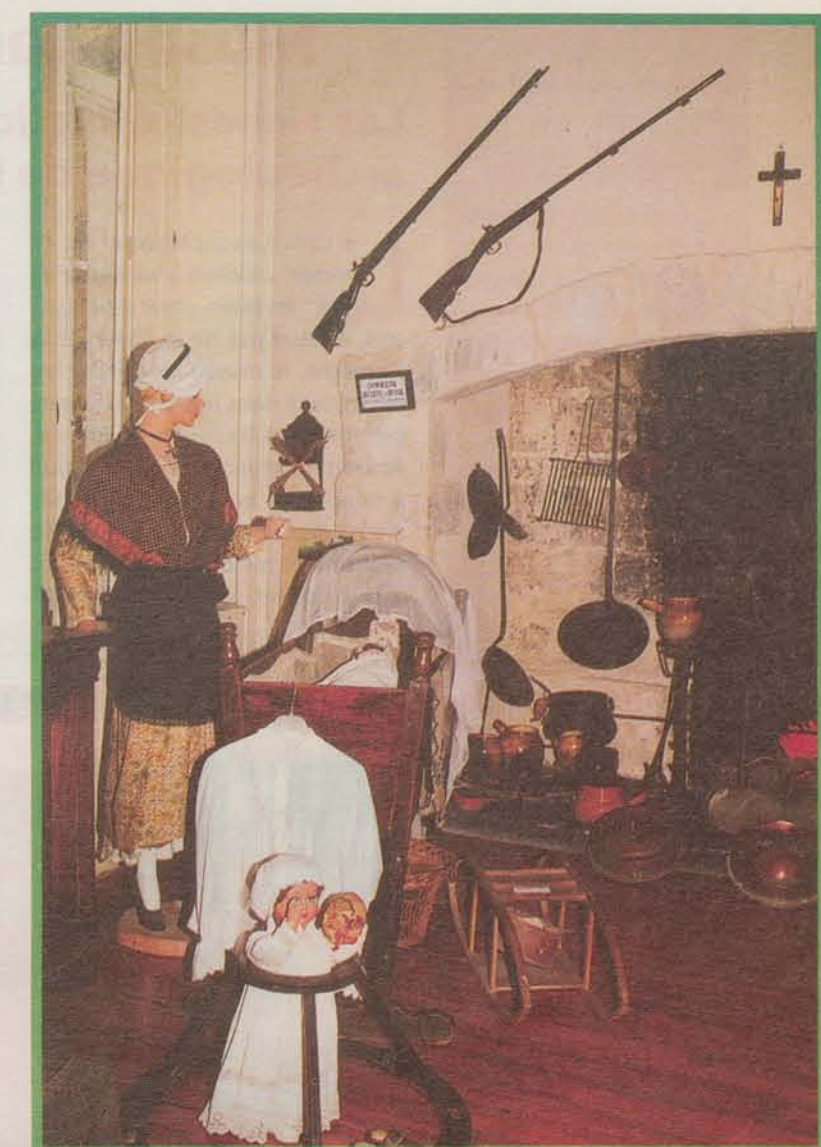
des jeux de mail, des santons... Millé et une chose qui faisaient partie du quotidien de nos aïeux. La salle principale reconstitue une scène de vie familiale autour d'une cheminée monumentale avec des mannequins vêtus de costumes d'époque, des meubles, de la vaisselle, des objets usuels. Tous les objets présentés, y compris la cheminée, proviennent de dons. La variété et l'abondance de ces



Marc Lanza le "cabiscol"

dons permettent de réaliser, plusieurs fois par an, dans une seconde salle, des présentations sur des thèmes variés.

Le musée du Fougau a été fondé par l'association "Lou Parage" créée en 1875 et présidée par Marc Lanza, le "cabiscol", (chef d'école). "Parage" est un vieux mot languedocien et français qui a pratiquement disparu de la langue. Il désignait la noblesse du cœur et de l'esprit, accessible à tous par la connaissance et le mérite. Le Parage, à Montpellier, c'est la réunion toutes classes confondues, dans la même égalité, de tous ceux qui veulent rester fidèles à la langue montpelliéraine, "lou clapassier", et perpétuer coutumes et traditions. Le Parage a deux activités essentielles : l'escala (école) et le musée.



Ouvert au public le mercredi et le jeudi de 15 heures à 18 heures
Entrée gratuite - La visite est conduite par des sociétaires.
Des visites de groupes peuvent être organisées en dehors de ces horaires pour des scolaires

Le musée du Vieux Montpellier

Voyage à travers l'histoire de la ville, du Moyen âge à l'Empire



Ce musée municipal est géré par le service des Archives depuis 1982. Installé dans un ancien appartement au premier étage de l'Hôtel de Varennes, place Pétrarque, il présente des collections diverses par leurs origines, leurs supports et leurs qualités esthétiques ou testimoniales.

chevêque de Narbonne), ainsi que des aquarelles et des estampes dont le Siège de Montpellier.

SALLE DES PROCESSIONS

La salle dite "des processions" présente outre quelques portraits, des statuettes religieuses dont une jolie série d'anges de la Passion du Christ et des bâtons de processions des confréries des Pénitents de Montpellier.

VERGE NOIRE ET PLAN DILLON

Le hall accueille quelques unes des pièces maîtresses du musée, dont la plus belle est sans nul doute la "Vierge noire" et son tabernacle, une madone à l'enfant, statuette en bois polychrome du 13^e siècle. Elle n'est pas chargée d'histoire puisqu'elle a remplacé la Magestat Antiqua qui trônait depuis la fin du 12^e siècle dans Notre-Dame des Tables sans que nous connaissions sa provenance et le chemin qui l'a conduite jusqu'à nous, mais elle provoque une émotion incontestable à cause de la finesse de ses traits et de la douceur de son expression.

Dans le hall on peut voir également le Plan Dillon (18^e siècle), appelé ainsi du nom de son destinataire, l'ar-

SALON DU 18^e SIÈCLE

Le salon du 18^e montre quelques meubles de cette époque, notamment une pendule de table et un cabinet de nacre, et quelques œuvres d'art dont un camaïeu bleu.

SALLE DE LA RÉVOLUTION

La salle de révolution expose des objets, tableaux, gravures liés à cette époque, notamment les pierres de la Bastille reçues par la Ville. Au fil du temps ont été ajoutés des faïences, des médailles, des vêtements du 19^e siècle.

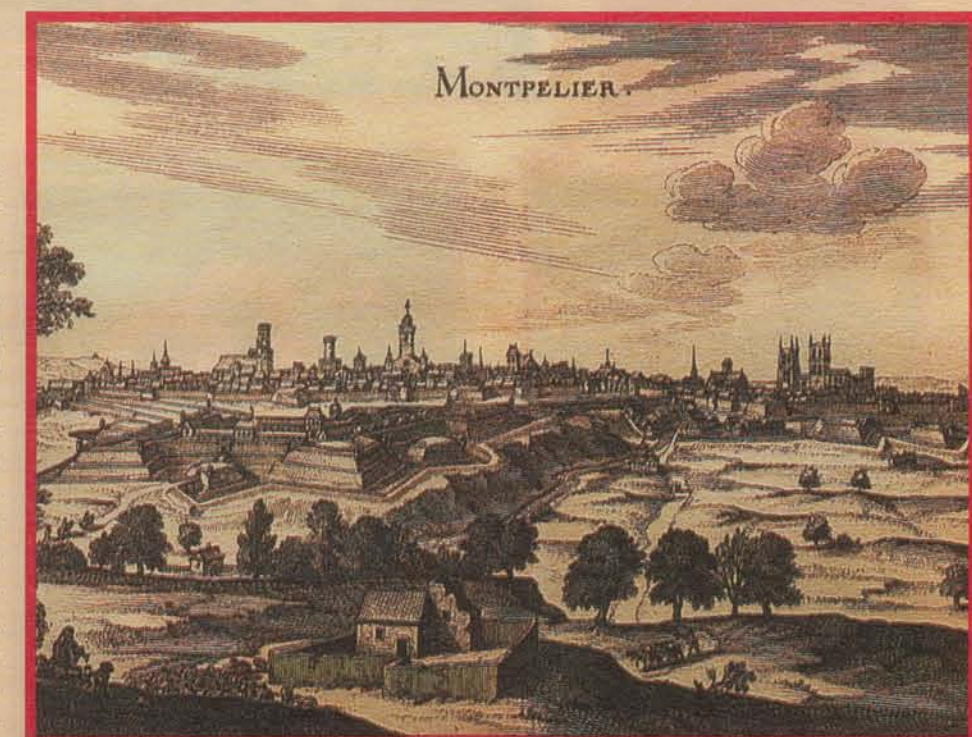
HISTOIRE URBAINE

Le couloir, récemment réorganisé, raconte l'histoire urbaine de la ville en quelques gravures. Des plans, des perspectives mais aussi quelques images des monuments remarquables.

ET AUSSI

Le boudoir accueille également des gravures et des aquarelles, ainsi que le bureau de M. Pagézy, le maire qui transforma la ville sous le second Empire. La salle dite de la cheminée, les anciennes cuisines probablement, présente du mobilier religieux et des objets hétéroclites dont deux jeux de mail, un jeu montpelliérain à mi-chemin entre le golf et le croquet.

Ouverture du mardi au samedi de 9h30 à 12h et de 13h30 à 17h
Fermeture Dimanche, lundi et jours fériés
Entrée libre
Possibilité de visites de groupe guidées



LA SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE DE MONTPELLIER

Créée en 1833, parmi les premières sociétés savantes de province, elle est le reflet du prestige intellectuel de la ville. La Société archéologique s'est donnée pour mission de sauver le patrimoine culturel de la ville, du département et de la région, de l'enrichir grâce à une politique judicieuse de constitution de collections par don, legs et achats, de le mettre en valeur en le faisant connaître. Pour cela elle publie des ouvrages savants et des livres de vulgarisation, elle organise des cycles de conférences et des visites à thème.

Propriétaire de l'Hôtel des Trésoriers de France depuis 1910, elle a pu commencer à y installer ses collections à partir de 1939. En 1990, par la création du musée languedocien, elle ouvre largement ses portes à tous les visiteurs.

Musée Languedocien
7, rue Jacques Cœur
Hôtel des Trésoriers de France

Ouvert du lundi au samedi de 9h30 à 12h et de 13h30 à 17h

Exposition

"Jeux de jardins et distractions de salon"
Présentée par le Dr. C. Lamboley
A partir du mercredi 20 décembre

APPARTEMENT DES LUNARET :



Décor et mobilier du 19^e siècle

Œuvre de Raoux

Musée Languedocien

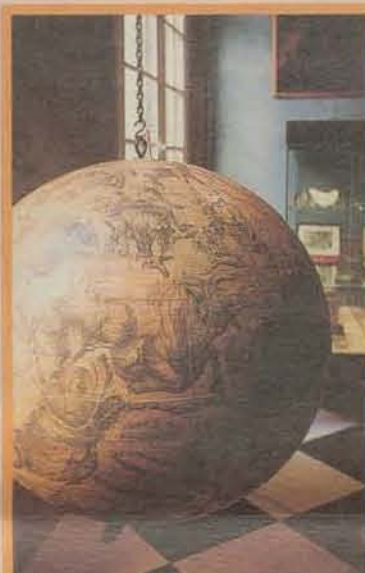
Les riches collections de la société archéologique de Montpellier

Le cadre exceptionnel de ce musée vaudrait à lui seul la visite : en plein cœur de l'Ecusson, à deux pas de la place de la Comédie, le musée languedocien est installé dans le vaste et superbe Hôtel des Trésoriers de France. Ancien hôtel Jacques Cœur, légué à la société archéologique par Henri de Lunaret, il a été classé monument historique en 1931, et a fait l'objet depuis 1987 d'im-

portants travaux de restauration et de mise en valeur.

La richesse des collections présentées est à la hauteur de l'écrit. Très variées elles couvrent un large pan de l'histoire : préhistoire et protohistoire, archéologie (Égypte, Grèce, Rome, mondes celte et gallo-romain) ; art médiéval (ensemble exceptionnel de sculptures romanes) ; art décoratif du 16^e au 19^e siècle ; céramiques de Montpellier.

GRANDE SALLE : 16^e 17^e SIÈCLES



Sphère céleste de Coronelli



"La Justice découvrant la Vérité avec l'aide du Temps" : allégorie de Jean de Troy

SALLE GOTHIQUE : ŒUVRES DE LA FIN DU MOYEN-ÂGE



Vaisselle en bois provenant des fouilles du puits de la rue de la Barralerie



Elément de plafond provenant de l'ancien Hôtel de Neves rue Embouque d'Or

"Ce tableau du peintre montpelliérain Jean de Troy (deuxième moitié du 17^e siècle) est le seul objet du mobilier décoratif de l'Hôtel des Trésoriers de France qui restait en place quand les Lunaret ont acheté l'Hôtel en 1826.

La scène représente la Justice et le Temps découvrant la Vérité. Des bruits ayant couru mettant en cause leur honnêteté, les Trésoriers de France, chargés de gérer les biens personnels du roi, avaient passé commande de ce tableau : une réponse indirecte à des accusations en forme de rumeur."

François Pomarède

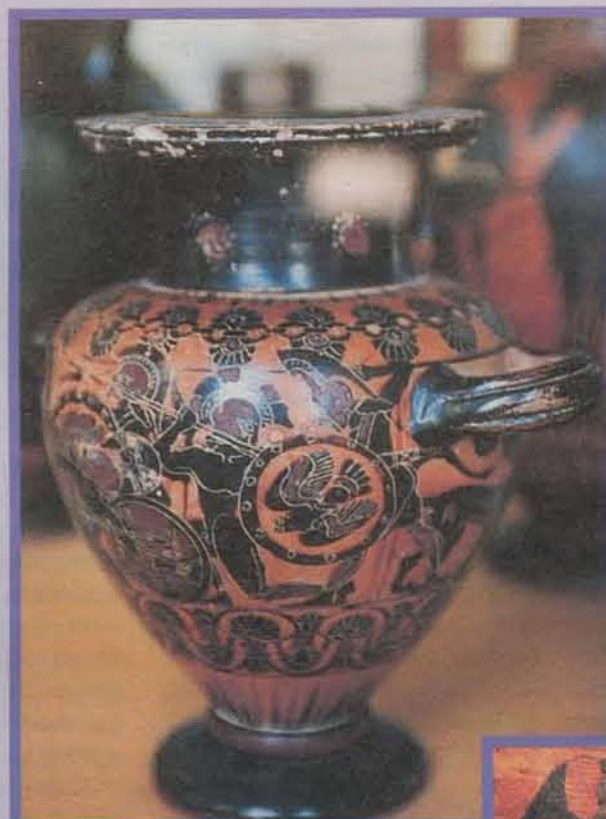
Conservateur des collections du musée Languedocien

SALLE DES CÉRAMIQUES



Céramique montpelliéraine présentée dans une vitrine rococo.

DEUXIÈME ÉTAGE : COLLECTION DE PRÉHISTOIRE, PROTOHISTOIRE ET ARCHÉOLOGIE ; ARTS ET TRADITIONS POPULAIRES



Vase grec du siècle de Périclès



Verrerie gallo-romaine

Sarcophage égyptien



PETIT SALON JAUNE : 18^e SIÈCLE

